This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

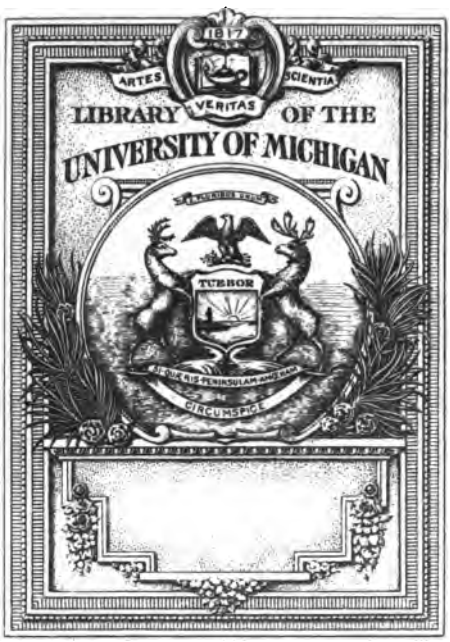

RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
U. of M. Law Library

DC
69.8
.G7
D45

DC
69.8
.G7
D45

ÉTUDES SUR GRÉGOIRE DE TOURS

OU DE LA

CIVILISATION EN FRANCE

AU VIe SIÈCLE

ÉTUDES

SUR

GRÉGOIRE DE TOURS

OU DE LA

CIVILISATION EN FRANCE

AU VIe SIÈCLE

Par L.-B. DES FRANCS

Professeur au Lycée impérial de Chambéry (Savoie).

Les sociétés humaines ne vivent pas uniquement dans le présent, et il leur importe de savoir d'où elles viennent pour qu'elles puissent voir où elles vont. (AUG. THIERRY.)

CHAMBÉRY

IMPRIMERIE DE PUTHOD FILS, AU VERNEY

1862

DC
69.8
.G7
D45

ÉTUDES

SUR

GRÉGOIRE DE TOURS

OU DE LA

CIVILISATION EN FRANCE

AU VIe SIÈCLE

Par L.-B. DES FRANCS, Louis Benjamin

Professeur au Lycée impérial de Chambéry (Savoie).

docteur ès lettres.

Les sociétés humaines ne vivent pas uniquement dans le présent, et il leur importe de savoir d'où elles viennent pour qu'elles puissent voir où elles vont. (Aug. Thierry.)

CHAMBÉRY

IMPRIMERIE DE PUTHOD FILS, AU VERNEY

1862

Exch.
U. of M. Law Library
9-9-1932

ÉTUDES SUR GRÉGOIRE DE TOURS

VIe SIÈCLE APRÈS J.-C.

AVANT-PROPOS

Grégoire avant son épiscopat.

Rien n'est plus curieux et plus ignoré que le passage des anciennes mœurs aux mœurs nouvelles, a dit le moderne César, le héros qui surpassa le conquérant des Gaules dans la science de l'art militaire, l'illustre écrivain qui l'égala au moins par la sagacité dont il fit preuve à interpréter le passé, à pronostiquer l'avenir. Or, ce que disait avec tant d'à-propos Napoléon Ier, quand, à la fois spectateur et acteur, il observait ou dirigeait le dernier acte du grand drame qui, en émancipant les esprits, hâtait le dénouement du Moyen-Age au profit de la civilisation moderne, n'est-il pas permis de l'appliquer, malgré la différence des époques, à la transition des mœurs gallo-romaines et païennes aux mœurs chrétiennes et franques, qui s'opéra au VIe siècle ?

De même, ce que disait avec non moins de justesse et de pénétration un célèbre publiciste en parlant des révolutions d'Italie, que le nœud des choses modernes est à l'origine même du Moyen-Age, et que l'esprit de la nation s'y trouve comme en germe, nous paraît merveilleusement s'adapter

au recueil de faits religieux et civils que nous a transmis l'auteur de l'histoire ecclésiastique des Francks.

Essayer de remettre dans son vrai jour, de faire revivre par l'interprétation de sa pensée intime celui qui, avant l'historien anglais Béda, fut salué par ses contemporains du nom de saint et de vénérable[1], celui qui, selon l'expression d'un poète, semblable à un phare, projeta au loin sa lumière sur l'origine de notre nation[2], l'auteur dont la Renaissance[3] proclama la sagesse et la sincérité, l'évêque en qui le grand siècle reconnut le fondateur et le père de notre histoire[4], ce Grégoire enfin que les hommages des érudits les plus distingués ont vengé de dédains aussi injustes qu'immérités, serait-ce donc apporter une pierre inutile à la reconstruction de l'édifice de notre histoire, et travailler en vain à la restitution d'une vérité que plusieurs ont souvent méconnue ou trahie[5] ?

Sans doute la matière n'est pas nouvelle, personne ne veut paraître l'ignorer. Aussi pourrait-on nous demander avec raison quel fut autrefois le monastère de notre pays qui n'ait possédé au moins un manuscrit des œuvres sacrées ou profanes de Grégoire de Tours, quelle est aujourd'hui la bibliothèque qui n'en étale quelques volumes sur ses rayons. En effet, tel est l'intérêt qui s'y attache que, depuis le règne de Louis XII, où grâce aux labeurs d'un étranger[6],

[1] PAUL WARNEFRID. — *De gestis Langobardorum*, l. III, c. 1.

[2] VENANTII FORTUNATI. — L. VIII, carm. 17.

[3] JOSEPH SCALIGER. — L. VI, *de emendatione temporum*.

[4] HADRIEN DE VALOIS. — *De rebus francicis*, t. II, præf.; id. LECOINTE, *Annales ecclesiasticæ Francorum*.

[5] GIBBON. — *Decadence and fall of Roman empire ; passim*. — Id. A. SISMONDI, *Histoire des Français ; passim*.

[6] JÉROME CLICHTOW DE NIEUPORT, à Paris, chez Jean Petit, 1511.

furent imprimées pour la première fois les œuvres du saint évêque, jusqu'aux élucubrations d'un docte Bénédictin[1] continuées de nos jours par l'infatigable éditeur des Pères grecs et latins, les éditions toujours enrichies d'un nouveau progrès ne se peuvent plus compter. Sans doute, depuis la première traduction française, fruit tardif d'une langue trop lente à éclore, dont un avocat dauphinois dota sa patrie[2], jusqu'à la dissertation académique qui valut au savant Frèret, à la honte de son temps, d'être enfermé à la Bastille, pour avoir démontré l'origine germanique de la race franque, bien des travaux se sont succédé, bien des écrivains, à la manière des polémistes, ont puisé dans le *Gesta Dei per Francos,* comme dans un arsenal, des arguments par lesquels ils prétendaient réhabiliter la race gallo-romaine. Pourtant, il nous semble qu'après ces maîtres de la science il reste non-seulement à glaner, mais aussi à rendre au plus ancien de nos historiens sa personnalité réelle, et surtout à redresser, par une impartiale interprétation des faits, les erreurs et les assertions hostiles, trop facilement acceptées jusque-là sur l'autorité des contradicteurs.

Jaloux d'atteindre à ce but et d'amener à notre conviction ceux qui diffèrent avec nous de sentiments, nous pensons qu'il est à propos de faire précéder cette étude de quelques vues préliminaires sur l'éducation, les habitudes et les mœurs de l'évêque de Tours; nous les emprunterons surtout à la lecture de ses œuvres sacrées, car, si la vie publique de Grégoire est mieux connue que sa

[1] D. Théod. Ruinart. — *Greg. Tur. op.*, 1699, réédité par l'abbé Migne. — *Patrologie,* t. LXXI.

[2] Grégoire de Tours, traduit par Cl. Bonnet. — Paris, 1610.

conduite n'est interprétée, il n'en est pas de même de sa vie privée. Faute d'avoir été assez étudiée, elle a été pour plusieurs une source d'erreurs, au lieu qu'étant plus approfondie, elle projetterait sur la première une lueur non moins vive qu'opportune, et rendrait à la perspective où il faut se mettre pour juger cet auteur une étendue sans laquelle on court risque d'être entraîné vers le faux.

S'il est vrai, comme l'a dit Plutarque[1], que l'histoire se trouve plutôt dans les traits qui décèlent le caractère et peignent au vif la physionomie de l'âme, que dans l'éclat des actions et le récit des batailles, peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt, en l'absence de documents plus précis, de rechercher ce qu'était le père et le fondateur de notre histoire nationale, avant qu'il eût abordé l'administration épiscopale, afin de mieux apprécier les influences qui, dans le cours de sa vie, agirent sur son cœur et sur son esprit.

Georgius Florentius Gregorius, plus connu sous le nom de Grégoire de Tours, eut pour père Florentius et pour mère Armentaria, d'une noble famille de l'Auvergne, dont les rameaux s'étendaient en Bourgogne. Il descendait, dit-on, du côté paternel, de saint Grégoire, évêque de Langres, et du côté maternel par Léocadia, son aïeule, de Vectius Epagathus, de Bourges, un des martyrs de Lyon, sous l'empire de Marc-Aurèle. Il passa ses premières années dans un domaine rural que ses parents possédaient, sans doute héréditairement, dans la fertile Limagne[2], non loin

[1] PLUTARCHI. — *Alex. vita*, c. 1 ; *vitæ paral.*

[2] *De glor. conf.*, *Greg. Tur.*, l. Ier, c. 84. — *Et sicut Lemane vestitum segetibus, nudum habetur à silvis*, etc. ; *hæc autem agebantur in agro nostro.*

des bords de l'Allier, entre Arvernum[1] et Brivate (Brioude). Dès son bas âge, il fut entouré de soins affectueux, de bons exemples et de pieuses traditions qui prédisposèrent admirablement son cœur à la tendresse, son imagination au bien, son âme à la vertu. De bonne heure il fut mis à l'épreuve et eut à souffrir, dans ses plus chères affections, des malheurs de sa famille et des calamités de son pays qu'avaient dévasté les soldats du farouche Theuderik. Bientôt il subit le contre-coup de la conquête, car son père, rangé parmi les suspects, sans doute à la suite d'une révolte des Gaulois-Arvernes, fut réclamé comme ôtage par la défiance des vainqueurs[2]. Aux dangers sans nombre qui entouraient alors cette sorte de captivité, il ne dut d'échapper, selon Grégoire, qu'à sa foi aux reliques des saints qu'il emportait pieusement avec lui comme un infaillible talisman. De retour d'un lointain exil à Metz, où il languit à la cour de Theudebert, roi des Francks orientaux, Florentius fut atteint d'une grave maladie. Pendant qu'on se lamentait autour de lui, son jeune fils invoquait le secours d'en haut. Une heureuse inspiration récompensa sa piété filiale; l'esprit imbu des touchants récits de la Bible, il appliqua avec succès au mal dont souffrait l'auteur de ses jours, le remède qu'un ange découvrit jadis au dévoüement et aux prières du jeune Tobie[3]. Le malade fut aussitôt soulagé.

Mais Grégoire ne devait pas jouir longtemps de cette consolation. Il perdit son père dans un âge peu avancé, et le regret de cette perte s'ajoutant aux ressentiments des

[1] *Arvernum*, ou mieux *Arverna*, depuis *Clermont*.

[2] *Greg. Tur., glor. m.*, Ier, 84. — *Tempore quo Theudebertus Arvernorum filios in obsidatum tolli præcepit, pater meus nuper junctus conjugio*, etc.

[3] *Glor. conf.*, 40.

maux qu'avait éprouvés sa patrie, qui pour lui se bornait presque à l'Auvergne, il en conçut contre les rois francks et leurs terribles compagnons une haine que put à peine surmonter l'esprit chrétien dont il était pénétré; ses écrits en portent souvent l'évidente empreinte[1]. Dès lors toute son affection paraît s'être concentrée sur sa mère avec laquelle il se complaisait à lire les livres sacrés, pendant les loisirs de la vie rurale, et à s'entretenir des touchantes légendes, ainsi que des merveilles opérées dans les Gaules par le christianisme à sa naissance.

Durant quelques années il s'attacha à son oncle saint Gal, évêque d'Arvernum, disciple de saint Quintien, et vécut sous la discipline du grave prélat qui ne dédaigna pas de lui servir de précepteur, noble fonction dont il comprenait la portée. Grâce à lui, il fut mis en rapport avec saint Nizier, évêque de Lyon, qui lui communiqua avec l'exégèse des Ecritures les traditions de la métropole des Gaules; bientôt après, il le recommanda à saint Avitus, successeur de saint Gal et descendant du savant évêque de Vienne, sous la direction duquel il avança plus dans les voies de la perfection chrétienne qu'il ne fit de progrès dans l'érudition profane.

Selon l'usage de ce temps où l'on n'avait pas encore renoncé à la culture des lettres anciennes, les grammairiens et les rhéteurs cherchaient les règles du goût et du beau dans l'explication des auteurs latins, d'où s'échappait encore un dernier reflet de la civilisation romaine. Voilà pourquoi le jeune gallo-romain se livra d'abord à la lecture de l'histoire et des poètes qu'il fit bientôt suivre de l'étude de l'Ecriture sainte, où il devait puiser l'intelligence des besoins moraux de la société nouvelle. Mais, pour une âme

[1] *G. mirac.*, l. II, 23; id. *vita Pat.*, c. 6.

ouverte dès l'enfance à tout le charme des récits bibliques, accoutumée à sentir partout l'influence de l'action divine, on comprend combien le fond devait l'emporter sur la forme et de quel faible poids pesaient pour lui les lettres et les sciences, interprètes d'idées qui allaient tomber *(cito ruitura)*, à côté des doctrines en qui resplendissaient, quoique à travers les ombres, les destinées de l'avenir.

Aussi renonça-t-il bientôt aux auteurs profanes pour se livrer tout entier à la méditation de l'Evangile et des livres sacrés. Ce qui contribua à cette détermination, ce fut une maladie de langueur dont il fut atteint vers l'âge où les vocations se déclarent. Cédant à l'exaltation de la foi qui l'entraînait, il entreprit plusieurs pèlerinages, tantôt au tombeau de saint Illidius, à Arvernum [1], tantôt à St-Martin de Tours, dont la réputation allait toujours croissant dans toute l'étendue des Gaules.

Plein de vénération pour le père de l'Eglise gallicane, Grégoire aimait à se rappeler que le saint apôtre, lorsqu'il évangélisait l'Auvergne, en parcourant la Limagne avec la simplicité du Christ se rendant à Jérusalem, avait modestement détourné la bride de l'humble animal qu'il montait, afin de se soustraire à l'entrée triomphale que voulaient lui décerner les nobles habitants de Riom *(vicus Ricomagensis)* [2].

[1] St-Allyre, à Clermont.

[2] *De glor. conf.*, 5. — *Egressus autem vir Dei ab Arthonensi vico, ad urbem Arvernam gressum direxit. Audientes autem senatores urbis, qui tunc in loco illo nobilitatis romanæ stemmate refulgebant, quod scilicet vir sanctus appropinquaret urbi, egressi sunt in occursum ejus cum equis et carrucis, cum curribus atque rhedis; at ille asello impositus, super stratum vilissimum residens, quùm advenisset in cacumen montis Belenatensis, de quo vici Ricomagensis positio contemplatur, vidit hos... retorto retrorsum aselli freno*, etc.

Souvent aussi il profitait des voyages que nécessitaient ses relations de famille (car sa mère paraît avoir préféré le séjour de la Bourgogne à celui de l'Auvergne) pour aller prier à Autun, à Lyon, à Vienne et surtout à Brioude, où il cherchait des inspirations auprès des reliques des premiers martyrs, auprès des tombeaux de saint Symphorien, de saint Julien, de saint Ferréol[1], ces généreuses victimes du paganisme aux abois, qui n'hésitèrent pas à sacrifier leur sang, dans l'espoir de faire tomber les idoles des hautes colonnes que leur avait érigées la superstition des Gaulois[2].

Mais suffisait-il d'un exemple isolé pour détrôner des esprits et des cœurs le polythéisme qui y avait jeté de si profondes racines pendant tant de siècles? Nul doute que l'étude et la prière ne fussent utiles au perfectionnement de l'âme, et que l'image d'une vie saintement accomplie ne produisît un effet salutaire ; toutefois, le zèle d'un chrétien ne pouvait ainsi limiter son action. Que les peuples de l'Orient crussent assez faire en se livrant à la vie contemplative : le génie de l'Occident demandait davantage. Il fallait agir : les actes devaient fortifier les paroles. Aux fables de la mythologie il fallait opposer les miracles des saints. De là les voyages fréquemment entrepris dans le but de propager l'Evangile, et les nombreux entretiens avec les moines et les anachorètes qui déjà faisaient fleurir dans les Gaules la philosophie chrétienne ; de là les légendes pieusement recueillies par lesquelles Grégoire préludait à ses récits profanes, afin de proposer, non plus un type de

[1] *Heroas Christi geminos hæc continet aula,*
Julianum capite, corpore Ferreolum.
(*Mirac.*, l. II, c. 2.)

[2] *Mirac.*, l. II, c. 2.

perfection idéale, mais des modèles de conduite aux prosélytes que le culte nouveau conquérait chaque jour à travers les campagnes.

C'est ce même enthousiasme de foi chrétienne qui explique bien mieux qu'une vulgaire ambition sa résignation à accepter le poids de l'épiscopat en des temps si critiques. En effet, pour bien juger les personnes et les choses qui remplissent la scène à cette époque tumultueuse, il ne faut pas oublier qu'aux maux de la guerre, suite d'une invasion récente, s'ajoutait encore le trouble des consciences, hésitant à se prononcer entre l'orthodoxie et l'hérésie, entre le spiritualisme et le sensualisme, les uns par manque de courage, les autres par l'habitude d'une longue corruption, presque tous par défaut d'instruction et de lumières.

Ce fut sans doute dans l'intention d'agir sur les esprits de ses concitoyens, grâce à l'agrément et à la variété des récits, comme il avait agi sur les cœurs, à la faveur des légendes, au nom des intérêts du ciel, que Grégoire entreprit en dernier lieu d'écrire l'histoire religieuse et civile des Francks. Si des écrivains accrédités[1] n'avaient déjà retracé ailleurs la vie publique de l'évêque de Tours, nous aurions essayé de faire voir quels soins l'occupèrent pendant la durée de son épiscopat, quel courage, quelle habileté il déploya dans son administration. A ceux qui seraient tentés de ne voir en lui qu'un astucieux gallo-romain dissimulant son artifice sous une apparence de bonhomie, nous rappellerions sa réponse aux émissaires de Frédegonde qui essayaient de le séduire : « Quand vous m'offririez

[1] Lévesque de la Ravalière. — *Acad. des insc.*, t. XXVI. — Id. D. Ruinart, præf.

1,000 livres pesant d'or et d'argent, je ne pourrais aller contre la loi du Seigneur[1], » ou bien ses paroles prononcées devant le concile de Paris : « Donnez au roi un conseil saint et digne du sacerdoce, avertissez-le qu'il prenne garde qu'en cédant à sa colère contre un ministre de Dieu il ne compromette son royaume, son honneur, et ne se perde lui-même[2]. » Mais il nous semble que les considérations générales que nous allons émettre sur l'état des esprits au VIe siècle de notre ère, nous dispensent d'insister davantage sur une biographie dont les faits eux-mêmes vont se charger de combler les lacunes.

---

[1] *Si mihi mille libras auri argentique donetis, nunquid aliud facere possum, nisi quod Dominus agere præcipit.* — GREG., *Hist. Fr.*, l. V, 19.

[2] *Adhibete ei consilium sanctum atque sacerdotale, ne exardescens in ministrum Dei pereat ab ira ejus et regnum perdat, et gloriam.* — Ib.

INTRODUCTION

I.

Importance historique des œuvres de Grégoire de Tours.

Parmi les ouvrages qui se recommandent le plus à la méditation de tous ceux qui tiennent à cœur de pénétrer au fond de nos origines, ainsi que le proclamait naguère un spirituel professeur, aussi distingué par son goût que par son érudition, dont s'enorgueillissent à bon droit la Sorbonne et l'Académie[1], nous n'en connaissons pas où se trouvent peintes sous des couleurs plus saisissantes les mœurs des aristocraties militaire et religieuse, des rois et des hommes de toutes conditions qui vécurent sur notre sol, des bords du Rhin aux Pyrénées, ni qui aient mieux conservé au VIe siècle son originale physionomie, que l'*Histoire ecclésiastique des Francks, Gesta Dei per Francos.*

Noble gallo-romain, de famille sénatoriale[2], selon son expression, évêque catholique, historien et diplomate, placé sur la limite des temps anciens et du Moyen-Age,

[1] M. Saint-Marc Girardin. — *Cours professé à la Sorbonne.*

[2] Greg. Tur. — *Hist. Franc.*, l. VI, c. 2.; id. *Vita Patrum*, c. 6, 7; id. *Mirac. S. Juliani*, c. 23, 24.

Grégoire de Tours mérite à tous ses titres de fixer l'attention de quiconque est jaloux de remonter jusqu'aux intimes origines de la race qui, la première, ait embrassé le christianisme en Occident et se soit constituée en monarchie. Habitués que nous sommes à cultiver dès l'enfance les grands écrivains de la Grèce et de Rome, entraînés par la profondeur de leurs observations, charmés par leurs récits où la pensée et l'expression ne font qu'un tout harmonique, s'il nous tombe sous la main un assemblage sans art d'anecdotes sacrées ou profanes, écrites en une langue où finit le latin, où ne commence pas encore le français, quoiqu'on le sente déjà sous les mots, échos imparfaits d'une pensée à la gêne, nous nous récrions bientôt contre la fastidieuse difficulté d'une telle lecture, et si nous avons le courage de lire jusqu'au bout ces fragments disparates, inégaux, souvent obscurs, presque toujours sans transition et sans autre lien qu'une chronologie confuse, la prévention que nous apportons à cette étude nuit certainement à l'impartialité du jugement que serait en droit d'attendre de ses lecteurs celui que les érudits ont proclamé à juste titre le fondateur de notre histoire [1].

Ce n'est pas qu'il ne se soit rencontré de temps en temps quelques hardis pionniers de la science qui aient abordé et fouillé avec bonheur cette mine si féconde, quoique presque inexplorée. Qui n'a lu, dans les lettres mérovin-

[1] *Et quoniam Gregorius Florentius Turonicus episcopus nostræ historiæ velut fundus est.* (HAD. DE VALOIS, *francic. rerum scriptor*, t. Ier.) Id. *Gregorius Turonensis, qui tunc ceteros episcopos sanctitate præibat.* (AIMOIN, l. III, *Hist. Franc.*, c. 41.)

Id. *Martino proprium mittit Julianus alumnum*
Et fratri præbet quod sibi dulce fuit.
Hunc Sigibertus ovans favet, et Brunichildis honorat.
(VEN. FORTUNATUS, lib. V, c. 2.)

giennes, les curieux récits qui ont restitué, pour ainsi parler, aux Français le sens, trop longtemps méconnu, de leurs primitives annales[1] ? Qui, plus récemment encore, n'a pas entendu sur le même auteur les ingénieuses considérations d'un maître qu'on aimerait à suivre, s'il n'était trop souvent enclin à sacrifier la réalité des faits à la hardiesse des conjectures[2] ? Mais ce ne sont là que des matériaux destinés à faire partie d'un plus grand édifice ; il semble que l'interprétation de ces modernes écrivains, conçue, exécutée sous l'entraînement de brûlantes passions politiques, ne soit pas toujours à l'abri de l'esprit de système et des écarts de l'imagination.

Un autre soin était nécessaire : d'abord il fallait, afin de rendre l'histoire des Francks abordable à la lecture, élucider, par la collation de manuscrits souvent altérés, le texte primitif. Grâce aux patientes élucubrations d'un docte Bénédictin[3], aux sagaces investigations d'érudits[4] que n'eût pas répudiés le XVIe siècle, aux grands travaux d'une savante Société[5], enfin à des éditions récentes qui rivalisent de perfection, aujourd'hui le terrain est défriché, la mine est ouverte ; il ne reste plus qu'à suivre le filon indiqué, qu'à en extraire par un attentif examen les trésors qu'il recèle, qu'à rechercher si l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique des Francks* a su dire la vérité sur l'Eglise et ses prélats, sur la royauté, sur la noblesse, sur les

[1] AUG. THIERRY, *Lettres sur l'Hist. de France;* id. *Récit des temps mérov.*

[2] AMPÈRE, *Leçons*, etc.

[3] D. RUINART, édit. 1699.

[4] TARANNE et GUADET.

[5] *Société de l'Hist. de France.*

monastères, enfin sur les divers éléments dont se composait la société à l'époque où il écrivit.

Tel sera l'objet de notre examen qu'il convient d'éclairer de quelques réflexions préalables, nécessaires à l'intelligence de la question qui nous occupe.

II.

Etat de la Gaule du IIIe au VIe siècle après J.-C.

Si l'évêque de Tours a donné aux Mémoires qu'il nous a transmis sur l'histoire de son temps le nom d'*Histoire ecclésiastique des Francks*, qu'on se garde d'y voir l'effet d'un vain caprice, d'une fantaisie que rien ne justifie. Ce n'a pas été sans une raison déterminante qu'il a adopté ce mot expressif, ainsi que devait le faire pour les Anglais, un siècle plus tard, le vénérable Béda. Or, ce titre, singulier en apparence, cesse de le paraître dès que l'on vient à se rendre compte des éléments qui, au VIe siècle, composaient la société que nous appellerons gallo-franque, et à se pénétrer de leur importance respective.

Depuis le milieu du IIIe siècle, c'est-à-dire depuis les premières invasions des Francks dans la Gaule, on avait pu mesurer, d'après la facilité avec laquelle ceux-ci avaient traversé et dévasté tout ce pays, du Rhin aux Pyrénées, le degré d'attachement des Gaulois pour la domination romaine, et apprécier jusqu'à quel point une servitude séculaire avait dégradé et flétri une nation jadis si belliqueuse. Comment, en effet, pouvait-elle chérir ou estimer des maîtres qui ne lui présentaient tantôt d'autre spectacle que celui de l'anarchie d'un empire sans fixité, sans cohésion, voué en proie au plus audacieux usurpateur, tantôt qu'une

tyrannie d'une insatiable avidité, ne sachant plus même la protéger en retour de son sang qu'ils prodiguaient sans mesure, et de sa substance qu'ils épuisaient avec une rapacité impitoyable[1] ?

Faut-il donc s'étonner si du Rhin à la Loire, et parfois jusqu'à la Méditerranée, les vœux et les cœurs volaient au-devant des prétendants qui promettaient au moins une ombre de liberté sous un empire gaulois, en retour des suffrages populaires? De là tant d'éphémères dominations aussitôt étouffées qu'écloses. En vain, à la vue du danger dont elle était menacée, Rome, fidèle à l'astucieuse politique qui lui avait livré le monde, offrait-elle son alliance avec une part de sa souveraineté aux redoutables barbares qu'elle ne savait plus vaincre; le temps approchait où, épuisée de grands hommes, réduite à investir du commandement les chefs de ses ennemis, à les décorer de titres pompeux, elle échouerait honteusement dans ses desseins; le temps approchait où ceux-ci ne se contenteraient plus d'être à la solde de l'empire, et sûrs d'eux-mêmes, aspireraient à gouverner pour leur compte les contrées qu'ils protégeaient de leurs armes, au nom de souverains dont l'impuissance n'inspirait plus qu'aversion et mépris.

D'ailleurs, à part l'aristocratie gauloise qui s'était identifiée avec les mœurs de Rome dont elle avait adopté la langue, le costume, la plupart des lois, et la classe opulente ou lettrée des grandes villes, vivant des faveurs de l'Etat, le peuple abhorrait le gouvernement étranger[2]. Jadis, il

[1] *Tac. hist.*, IV, 16. — *Multos adhuc in Gallia vivere, ante tributa genitos;* ib. 54, 57, *nunc hostes, quia molle servitium; quùm spoliati exutique fuerint, amicos fore;* ib. 64.

[2] Révolte des Bagaudes, ancêtres des Jacques.

est vrai, on avait vu 300 temples s'élever dans les principales cités des Gaules empressées, disait-on, de substituer à leur rude dénomination celtique le nom plus harmonieux du neveu de César ou celui du vainqueur lui-même. Passagère flatterie de municipes ou de colonies sans adhérence au sol gaulois, sacrifice intéressé plutôt arraché à la peur que consacré à la reconnaissance ! En effet, le règne réparateur d'Auguste une fois disparu avec les splendeurs de la paix, il ne restait plus du système impérial qu'une administration plus ingénieuse en ses ressorts que secourable aux nations conquises. Quelque savamment qu'en fut constitué le mécanisme, elle ne suffisait pas à consoler un peuple généreux et riche de souvenirs de la perte d'une liberté à laquelle nul ne se résigna jamais sans regret. A cet abaissement profondément senti s'était jointe une autre cause d'irritation qui, en s'aggravant de plus en plus, devait finir ou par soulever les Gaulois contre la domination romaine, ou par élever entre eux et leurs oppresseurs, à l'aide du temps, une infranchissable barrière.

Etonnés de rencontrer chez ce peuple, malgré la profusion de leurs faveurs, une persistante hostilité à leur plan d'asservissement général, Claude et Domitien en imputèrent la cause à leurs prêtres, comme ils s'en étaient pris aux philosophes du réveil de la liberté chez quelques jeunes Romains ; ils s'effarouchaient d'une ombre d'opposition à leur despotique volonté. C'est ce qui provoqua la persécution des druides, et les força à chercher un refuge contre leurs bourreaux jusque dans les profondeurs des forêts ou dans les îles lointaines de l'océan breton.

Mais les temps étaient changés : aux bords du Jourdain avait retenti une voix plus sainte que celle de Socrate, plus pure que celle de Caton, plus véridique que les bardes, une

voix dont les divins échos déjà perçaient au delà de Rome et d'Athènes. Bientôt des côtes de Syrie et d'Egypte s'élancèrent sur les nefs de Marseille, vers l'Occident, d'infatigables apôtres[1]. Deux siècles n'étaient pas encore écoulés depuis la prédication de l'Evangile que de florissantes églises, s'élevant d'Arles à Lyon, menaçaient de leur nombre l'isolement des temples païens, écrasaient de leur majesté les derniers refuges de la superstition aux abois. Ce fut en cette même province, d'où le paganisme avait essayé d'étendre sur notre patrie le réseau de ses erreurs, que s'alluma le foyer merveilleusement destiné à faire rayonner sur toute la Gaule la lumière de la vérité chrétienne.

Comment s'opéra cette étonnante révolution dans les croyances et pourquoi cette religion nouvelle parvint-elle à pousser en Occident de si profondes racines que ni les persécutions de la tyrannie, ni les réactions, ni les schismes ne furent capables d'arrêter ses progrès, de déconcerter ses sectateurs ou d'ébranler la solidité de leur foi? C'est que dès longtemps, grâce à une secrète disposition, la race gauloise semblait prédestinée à recevoir la vérité, à être la propagatrice de la science sacrée, comme Athènes et Rome auparavant avaient été les initiatrices de la science profane. Si l'on n'admet pas cette influence providentielle, qu'on nous explique par quel autre conseil, lorsque la secte d'Epicure, en qui s'incarnait l'égoïsme, triomphait dans la Grèce asservie et dans l'Italie dégénérée et corrompue, lorsque le grand-pontife osait en plein sénat[2] mettre en question l'immortalité de l'âme, cette croyance se rencontrait vivace, inaltérée, aux deux extrémités du monde

[1] S. Pothin, S. Irénée. — EUSÈBE, *Hist. eccl.*, t. Ier, c. 1.

[1] SALL., *Cat.*, 51.

romain, dans la Judée et dans la Gaule? Le premier conquérant de notre pays, César lui-même, en fut frappé : « Les druides, dit-il dans ses mémoires, tiennent à per- « suader que l'âme ne meurt pas, mais qu'après la mort « elle passe d'un corps dans un autre; ils pensent que « c'est un puissant moyen de réveiller le courage en inspi- « rant le mépris du trépas[1] ? »

Outre cette prédisposition religieuse à laquelle il convient d'ajouter l'amour de la liberté et la haine du despotisme étranger, sentiments qui éclatent à chaque page de l'histoire des Gaulois[2], nous trouvons encore une autre cause qui dut contribuer à la rapide propagation de l'Evangile parmi eux. C'était l'antique prépondérance du corps sacerdotal qui se recrutait par la libre élection. Réunissant à son autorité le double prestige de la naissance et du savoir, il avait accoutumé le peuple à recevoir ses paroles comme des dogmes, à trembler devant l'inflexibilité de ses arrêts. Et qu'on ne s'étonne pas de la prédominance qu'il exerçait alors. En effet, comment s'établit l'influence d'une doctrine sur l'esprit des hommes? N'est-ce pas le résultat de l'opinion que l'on conçoit de son excellence et de la supériorité de ceux qui l'enseignent? Or, quel autre corps pouvait rivaliser avec celui des druides avant la prédication du christianisme? A la fois prêtres et philosophes, ils initiaient leurs adeptes à une sorte de panthéisme qui exaltait l'esprit religieux en montrant Dieu partout, en divinisant les forces

[1] *Cæs. comm.*, l. VI, 14.

[2] *Tac. hist.*, IV, 54. — *Incesseratque fama primores Galliarum, ab Othone adversus Vitellium missos, antequam digrederentur, pepigisse ne deessent libertati;* id. *Hist.*, IV, 78, *Tutor et Classicus et Civilis, suis quisque locis, pugnam ciebant, Gallos pro libertate, Batavos pro gloria, Germanos ad prædam instigantes.*

de la nature. Dans un enseignement aussi prolongé que mystérieux ils leur révélaient par tradition ce qu'ils savaient sur les sciences naturelles ou surnaturelles; médecins et légistes, ils prescrivaient des remèdes et expliquaient les lois; enfin ils avaient fondé, comme on tenta de le faire à Rome, le double et exclusif patriciat de la race et de l'intelligence. En retour des services rendus, comblés de priviléges et d'honneurs, ils formaient sans contredit le premier corps de la nation.

Néanmoins, quoiqu'il fût supérieur à l'idolâtrie païenne qui n'intéressait que les sens, le druidisme, en s'égarant dans les rêves de la métempsycose, recélait en son sein un germe de mort. Sans la persécution que leur suscita l'intolérance politique de l'empire, et sans l'habileté qu'ils eurent de confondre avec leur intérêt personnel le suprême intérêt de la liberté nationale[1], longtemps auparavant eût disparu de la Gaule leur caste avec leur influence. Si elle survécut à l'asservissement de leur pays, on ne peut en expliquer la durée que par l'empire de l'habitude sur les hommes. Depuis longtemps, en effet, les druides avaient montré leur impuissance à améliorer la condition du peuple. Le seul titre qui leur restât à la faveur publique, c'était d'avoir su confondre l'intérêt de la liberté générale avec leur intérêt particulier, en entretenant par leurs prédictions et leurs chants l'aversion des Gaulois pour la domination étrangère. D'ailleurs appartenant presque tous aux classes privilégiées, un égoïsme de race leur interdisait d'intervenir auprès des grands, au nom d'une fraternité

[1] *Tac. hist.*, ib. — *Fatali nunc igne signum cœlestis iræ datum, et possessionem rerum humanarum transalpinis gentibus portendi, superstitione vana Druidæ canebant.*

impossible, d'une égalité irréalisable, en faveur d'hommes chez lesquels, loin de reconnaître des égaux et des frères, ils ne voyaient que des êtres voués à une infériorité fatale et nécessaire. Aussi César en ses mémoires[1] remarque-t-il avec raison que, de son temps, à la différence des Germains, le peuple gaulois n'avait ni rang, ni place, ni moyen de se relever de son abaissement. Moins heureux que la plèbe de Rome, à qui du moins l'on donnait du pain en retour de son suffrage, il était même souvent réduit à aliéner sa liberté pour ne pas mourir de faim. Tantôt opprimés par les nobles, tantôt pressurés par les exacteurs romains ou décimés par l'envahisseur étranger, à ces parias d'Occident il ne semblait rester, en cette extrémité, d'autre choix qu'entre la servitude ou la rébellion.

Tel était l'état des esprits quand l'Evangile, divine manifestation de la Providence, vint faire briller à leurs yeux l'idée d'une société plus juste et l'espoir d'un meilleur avenir.

Vers le milieu du IIe siècle de notre ère, voici que débarquèrent au port libre de Marseille de vénérables apôtres venus de l'Orient, des rives lointaines de l'Oronte. Au lieu de demander au peuple, avec le plus pur de sa substance, l'impôt du sang, ils offraient le leur pour prouver la vérité de leur doctrine[2]; au lieu d'annoncer la discorde et la guerre, ils recommandaient la concorde et la paix. Aux grands comme aux petits ils prêchaient une même loi, un seul Dieu maître du monde, créateur de tout ce qui existe, qui a tiré les hommes de la même matière et les a destinés à une même fin. Donc tous les hommes sont frères et égaux

[1] *Cæs. comm.*, l. VI; *passim*.

[2] EUSÈBE, *Hist. eccl.*, l. V, c. 4; id. *Hist. litt. de la France*, t. Ier.

devant lui : le plus élevé n'est pas le plus grand sur la terre ; c'est celui qui accomplit le mieux ses préceptes, qui sait le mieux se dévouer pour les autres. Telle est la loi, disaient-ils, qu'est venu révéler aux hommes égarés le Christ, fils et ministre de Dieu, auquel ils rendent témoignage et devant qui doivent tomber les idoles.

Bientôt les œuvres répondant aux paroles, une révolution morale sans exemple dans le monde s'accomplit. Grâce à l'inspiration de l'esprit chrétien, la terre sembla se renouveler. Partout, à côté des églises s'ouvrirent des maisons de refuge, des asiles sacrés où l'enfant et le vieillard, l'esclave et l'orphelin, le malade et l'étranger, enfin l'homme dans toutes les situations de la vie, au lieu d'être en butte, comme dans la société druidique et païenne, aux outrages, aux spoliations, au délaissement, à l'abandon, put trouver un abri et des consolations pour soutenir sa faiblesse ou supporter son infortune. Désormais la philosophie sortant des abstractions, allait des paroles et des livres passer dans les faits et se traduire en actions.

Toutefois, il n'entrait pas dans les vues de la Providence que la vérité triomphât sans rendre de combats, la victoire en eût perdu de son prix. Aussi, du IIe au VIe siècle, l'histoire du christianisme en Occident comme en Orient ne présente à l'esprit contristé qu'un flux et reflux continuel de persécutions ou de trêves qu'interrompt à peine un calme de courte durée. Cependant l'Eglise gauloise se constituait : comme une plante vivace que fortifient les orages, au lieu de la déraciner, les persécutions l'affermirent, et le sang des martyrs de Lyon, dont la constance étonna le monde païen, fut une semence féconde d'où sortirent de nouveaux prosélytes. Aussi, quand à la protection dont l'environnait Constantin eût succédé une sourde réac-

tion plus dangereuse qu'une hostilité déclarée, put-elle opposer à l'hérésie d'Arius, abritée derrière un pouvoir hypocrite, l'éloquence d'un docteur, noble enfant des Gaules[1], en qui Valens crut voir revivre un autre Tertullien avec les vertus de Basile et d'Athanase.

Or, il ne fallait pas moins que l'alliance de la science avec la vertu pour résister à la ligue des sophistes et des rhéteurs, des épicuriens, des juifs et de tous les secrets partisans du déisme ou du sensualisme païen qui, sous d'apparents scrupules, déguisaient mal leur haine acharnée contre la prédominance du nouveau culte. Que si, confiants dans leurs prérogatives, les chefs de la religion se fussent laissé séduire par les caresses du pouvoir ou égarer par l'ambition et l'abus des richesses, il est à croire qu'ils eussent payé cher l'ombre de sécurité dont ils semblaient jouir; sans doute la civilisation de l'Occident fût demeurée longtemps stationnaire, ou eût disparu sans retour dans le naufrage des mœurs publiques. Mais, de même que chez les Israélites corrompus, au matérialisme des Pharisiens s'était opposée l'austère communauté des Esséniens, ainsi, afin d'épurer l'esprit chrétien ou de le préserver des dangers que lui auraient fait courir le relâchement et la corruption, dès les premiers siècles de notre ère furent fondés les monastères d'Occident.

De ces pieux asiles où de nombreux cénobites, sous la forte discipline de S. Basile et de S. Césaire, d'Arles, ne se bornant plus à la contemplation, exerçaient à la fois leurs corps et leurs esprits, sortaient ces vigoureux soldats du Christ qui, mieux que les stoïciens aux doctrines souvent inapplicables et sans but, creusaient profondément, puissants auxiliaires de l'Eglise, le sillon du

[1] S. Hilaire, évêque de Poitiers.

christianisme. Soit en paroles, soit en actions, ils n'excellaient pas moins à confondre l'hérésie qu'à édifier par la pureté de leur vie leurs barbares concitoyens. Tandis que pullulaient en Orient les sectes, triste produit d'un esprit sophistique, et que d'indignes adeptes des anciennes écoles et de perfides fauteurs des superstitions antiques conspiraient contre l'existence de l'Evangile et s'acharnaient à en attaquer les plus fermes fondements, quel émouvant spectacle offrait une région reculée de l'Occident! En vain des barbares hétérodoxes avaient envahi la Gaule, l'Italie et l'Espagne; contre l'Eglise catholique plus puissante que leur volonté pervertie allait s'émousser le tranchant de leurs glaives, se briser toute l'impétuosité de leurs efforts. En vain déployèrent-ils contre le pape et les évêques orthodoxes la rigueur des fers et de l'exil[1], la vérité que soutenait une royauté souvent intelligente de ses intérêts, quoiqu'elle fût parfois aveugle en ses passions, triompha une fois encore de l'erreur. Dès lors sorti vainqueur de toutes les épreuves, le christianisme fut définitivement fondé en Occident, et dès lors, appuyée sur une telle base, la monarchie put espérer de splendides destinées et se confier avec sécurité aux promesses qu'annonçait l'avenir[2].

[1] SIDON. APOLL., l. VII, ep. 6.

GREG., *Hist. Fr.*, l. II, c. 25; id. l. VII, ep. 5; id. l. III, ep. 3. — Le Catilina de notre temps (Seronatus) est arrivé ici depuis peu du pays des Aturres, afin d'épuiser le sang et la fortune de nos malheureux concitoyens... Chaque jour il peuple les forêts de fugitifs, il remplit les temples de coupables et jette les clercs vertueux dans les prisons. *(Extrait d'une lettre de Sidonius à Ecdicius au sujet des vexations de Seronatus, gouverneur de l'Arvernie au nom du roi goth Ewarik.)*

[2] SIDON. APOLL., l. VII, ep. 5. — Sidoine écrivit à Agrœcius, évêque métropolitain de Sens, au sujet de l'élection et de l'ordination d'un évêque de Bourges, ces mots remarquables : « Il importe peu que nos provinces soient différentes, puisqu'une même religion nous unit. »

Or, s'il est deux faits qui dominent de toute leur hauteur les commencements du Moyen-Age, et qui à ce titre méritent de fixer notre attention, parce qu'ils établissent nettement la ligne de démarcation qui sépare cette époque des temps anciens, nul ne saurait contester que ce ne soient avant tout l'établissement d'une religion et la fondation d'une monarchie nouvelle. Mais, quelle différence dans la valeur relative de ces deux éléments sociaux ! Assurément, au VIe siècle comme au Ve, la première pensée qui devait préoccuper tout esprit éclairé n'était pas de fonder à tout prix une monarchie barbare sur les débris de l'empire romain. En effet, qu'importait aux peuples dès longtemps asservis de changer de domination, s'ils ne faisaient que substituer un maître nouveau à un maître plus ancien ? Sans doute les Celtes et les Germains pouvaient aspirer à créer des dynasties nationales ; mais l'esprit restant le même, qu'auraient-ils gagné au changement, sinon de rapprocher d'eux le siége de la tyrannie ? Or, le paganisme subsistant dans les âmes, la barbarie n'eût fait que changer de nom et de forme. Ni l'administration romaine, quelque ingénieuse qu'elle fût en ses ressorts, ne pouvait suppléer le patriotisme éteint dans les cœurs, ni les mœurs germaines, quelle qu'en fût la noblesse, ne pouvaient à elles seules créer un esprit nouveau dont la puissance suffit à dominer une corruption séculaire. Il fallait donc introduire, dans le chaos de cette société en décomposition, la religion, la communauté des croyances, le seul élément qui, dès l'origine des choses, ait eu pour relier les hommes entre eux plus d'énergie, plus d'efficacité que n'en offrirent jamais le commerce, l'industrie et les autres modes d'expansion où se déploie l'activité humaine. Affermir et propager la plus belle, la plus haute des institutions qui aient

jamais régné sur la terre, voilà ce que réclamait le besoin social. Sans doute les principes étaient trouvés, écrits et promulgués depuis cinq siècles déjà; mais quoique supérieur à tous les cultes connus, le christianisme n'en paraissait pas moins contestable et difficile à établir, parce qu'étant de plus récente création, il exigeait de ses prêtres et de ses disciples à la fois plus de vertu et d'abnégation. Que si des uns l'on n'eût réclamé pour témoignage de leurs croyances que des pratiques extérieures qui n'eussent pas dépassé la portée commune, et des autres que le facile sacrifice de vulgaires habitudes, n'était-il pas à craindre que la société nouvelle ne glissât insensiblement vers le matérialisme où était tombée la société romaine, et qu'elle ne fût bientôt envahie par le sensualisme païen? Si l'on mettait la royauté barbare au-dessus de l'autel, ne valait-il pas mieux revenir au despotisme politique et religieux de l'empire que recommandait du moins le prestige de ses antiques splendeurs? D'un autre côté, si l'on souffrait que le pontife absorbât le monarque, n'était-ce pas un retour indirect à la théocratie, au judaïsme qu'était venu remplacer l'Evangile?

Déjà sous l'apparence de débats d'un intérêt passager un esprit sagace pouvait soupçonner la lutte et le schisme du pouvoir civil et du pouvoir religieux, et entrevoir le duel qui s'engagerait au Moyen-Age entre deux principes qui, pourtant, semblent plutôt faits pour se prêter un mutuel appui que pour diviser la société humaine et la livrer en proie à d'éternelles discordes.

Mais comment prévenir les dangers de cette fatale dissidence? Grégoire croyait en avoir trouvé le remède dans l'élection des évêques par le suffrage populaire, dans l'indépendance épiscopale par rapport à la royauté. De là

peut-être sa haine contre tout ce qui pouvait restreindre cette liberté, entraver la libre expansion de l'idée chrétienne, comme aussi son amour pour tout ce qui tendait à en assurer le développement. Aussi, afin de faire triompher sa conviction, il n'était rien qu'il ne bravât, rien qu'il n'osât, dût-il encourir l'animosité des mauvais prêtres et le courroux des rois. Là est, selon nous, et comme nous espérons le démontrer dans la suite, l'explication du plan de conduite qu'adopta et suivit l'évêque de Tours.

III.

Du Clergé au VIe siècle, et en particulier de l'Episcopat.

De ces considérations générales, si nous voulons descendre aux idées particulières propres à notre sujet, nous trouverons que trois puissances, la royauté, l'aristocratie et l'épiscopat, se disputaient au VIe siècle et se partageaient le gouvernement de la société gallo-franque, mais à des titres divers et fort inégaux dont il importe essentiellement de constater l'influence et la valeur[1]. Au premier rang, par ordre d'ancienneté et en raison de la prépondérance qu'il obtenait, nous n'hésitons pas à placer le clergé, qui doit être examiné sous deux aspects différents, dans la vie séculière et dans la vie régulière ou monastique, soit qu'il dirigeât les fidèles ou s'agitât sur la scène du monde, soit qu'il travaillât ou priât à l'ombre des cloîtres ou dans la

[1] La correspondance de l'évêque de Clermont (ou mieux Arvernum), Sidoine Apollinaire, avec S. Loup, évêque de Troyes (de l'an 470 à 479), suffit à nous faire connaître à quelle hauteur d'esprit s'était déjà élevé le clergé des Gaules au milieu du Ve siècle. — SIDON. APOLL., l. VI, ep. 1.

solitude. Aujourd'hui le corps que nous dénommons clergé éveille en nous une idée bien différente de celle qu'il représentait il y a treize siècles. Au-dessous du pape, chef souverain et indépendant de la chrétienté, se rangent des évêques dont l'autorité serait infirmée et viciée radicalement, si elle n'émanait de cette source sacrée, de celui par qui se maintient l'intégrité de la foi ; à un degré inférieur dans la hiérarchie se rencontre un ensemble de prêtres de tous ordres, imposante légion à laquelle ses vertus, ses lumières ont conquis une influence méritée, qui en fait un corps comparable pour l'union aux lévites des Hébreux, mais supérieur à tous égards aux associations religieuses de l'antiquité.

Il s'en faut de beaucoup qu'il en fût de même au VIe siècle dans la France naissante. Soit à cause de la difficulté des communications avec l'Italie trop souvent interrompues par les guerres, soit à cause de l'instabilité de la position qu'avaient faite au pape les dominations barbares et la suspecte orthodoxie des empereurs d'Orient, le pontife romain n'exerçait qu'une action restreinte aux cas extraordinaires, et son autorité s'effaçait devant l'autorité des évêques réunis en concile. Alors l'épiscopat était de toutes les magistratures la plus vénérée, son action s'étendait à tout et sur tous. Antérieur à la royauté, il la contrebalançait avec avantage, et par l'origine de son pouvoir émané de l'élection populaire qu'avait sanctionnée la consécration religieuse, et par le crédit qu'il devait à ses vertus, à ses talents, souvent même à ses richesses, surtout au respect qui s'attache d'ordinaire aux fonctions protectrices. Sous la domination romaine, le rôle de l'évêque, unique défenseur de la cité, avait grandi dans l'estime des populations, à proportion de la haine que les opprimés ont coutume de

porter à leurs oppresseurs ; l'invasion des hommes du Nord et des barbares Goths et Germains ne fit qu'accroître, que redoubler ce sentiment. Abandonnés de tous, méprisés de tous, en butte à tous les maux, les infortunés Gaulois ne trouvaient plus de refuge qu'à l'abri des autels, de protection que dans les prières de leurs pontifes [1]. Entre le ciel et la terre que leur restait-il en effet ? Rien que l'Eglise, où l'espérance et la foi consolaient leurs cœurs abattus, en leur montrant une vie meilleure au delà du tombeau.

En vain les hordes gothiques et burgondes, après avoir enlevé aux Gallo-Romains le tiers de leurs terres, avaient-elles cherché à s'identifier avec eux, en modifiant sur le modèle de Rome impériale leurs lois et leur langage ; entre les vainqueurs et les vaincus il s'était creusé un abîme que nul code ne pouvait combler. La religion les séparait. Ici les esprits étaient déjà infectés du doute si funeste aux nouvelles croyances, surtout chez des hommes imparfaitement éclairés ; là régnait la ferveur d'une foi encore jeune, tout récemment échappée aux épreuves des persécutions. Avec la pénétration qu'inspire une défiance toujours attentive à surveiller la marche de l'erreur, les évêques catholiques avaient deviné chez les ariens des ennemis plus dangereux au christianisme que n'étaient les païens eux-mêmes. De là des vœux secrets pour l'expulsion de ces barbares, de là des souhaits pour une autre domination. C'est ce qu'entrevirent les princes wisigoths et ce qui explique la persécution dont ils frappèrent les évêques de la Gaule, depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées [2].

Quand l'orage fut passé et qu'après la conquête du ter-

[1] *Hist. Fr.*, II, 7 ; id. Sid. Apoll., l. VII, ep. 6.
[2] *Hist. Fr.*, l. II, 26 ; id. Sidon. Apoll., l. VIII, ep. 3.

ritoire gaulois une inspiration du ciel, ou un sentiment de reconnaissance à l'égard du clergé, plutôt qu'un calcul, eût déterminé la conversion du chef de la race franque avec sa vaillante tribu, que devint le pouvoir épiscopal ? D'abord associé au vainqueur, il triompha avec lui, et l'on eût pu inscrire sur la bannière de la croix, devant laquelle s'inclinait le roi des Francks, comme sur le labarum de Constantin : *Hoc signo vinces,* tu as vaincu par ce signe, tu vaincras avec lui ! Aussi les basiliques de Reims, de Tours, de Poitiers, furent-elles comblées des dons de Klovis. Que d'autres[1] attribuent cette conduite au fanatisme, à l'intérêt ; quant à nous, d'accord en ce point avec le pieux évêque qui fut presque contemporain des événements qu'il rapporte, nous préférons y voir l'élan d'une âme généreuse, noble et croyante. Inspirés des mêmes sentiments, Klothilde et ses fils suivirent la même impulsion, obéirent à la même politique. Ainsi, tandis que cette princesse appelait de la Bourgogne, afin de remplacer Licinius à Tours, les évêques Théodore et Proculus[2] que les ariens avaient expulsés de leurs siéges, Theuderik s'empressait de maintenir à Arvernum[3], la métropole des montagnes, l'évêque Quintien, expulsé de Ruthenum[4] par l'intolérance des Wisigoths hérétiques.

Mais cette faveur ne devait pas être de longue durée.

[1] Aug. Thierry, *Lettres sur l'histoire de France.* — Le même auteur, dans son *Hist. de la conq. de l'Angl. par les Normands,* t. Ier, s'étonne à tort, selon nous, à propos d'une lettre de Sidonius à Basilius, évêque d'Aix, député pour traiter de la paix avec Ewarik, qu'un évêque catholique ait mis sa religion et l'unité de la foi avant un patriotisme fort équivoque.

[2] *Hist. Fr.*, III, 17.

[3] *Id.*, III, 2.

[4] *Ruthenum* (Rodez), *Rutheni* (le Rouergue).

A peine les petits-fils du vainqueur de Tolbiac eurent-ils affermi leur domination, qu'oublieux des services rendus, offusqués de l'influence dont jouissait l'épiscopat, ils ne songèrent plus qu'à rabaisser une puissance rivale dont l'éclat leur faisait ombrage. Accoutumés à tenir les leudes et les comtes sous leur dépendance par des bienfaits révocables, ils conçurent le dessein d'employer la même politique envers les grands dignitaires du clergé. De même que les empereurs romains s'étaient arrogé le droit de confirmer l'élection des évêques, avec l'intention secrète de subordonner la religion à leur trône et d'asservir ainsi le pouvoir religieux au pouvoir civil, ainsi les rois francks décidèrent que le consentement du peuple et des clercs ne serait plus suffisant pour valider un choix, à moins que le candidat n'eût obtenu la sanction royale, une sorte d'autorisation qui restreignait l'indépendance de la puissance religieuse. A cette première prétention qui avait sa raison d'être, ils ne tardèrent pas à en ajouter une autre que rien ne justifie : ce fut de désigner eux-mêmes, selon leur caprice, le candidat à un siége vacant. Et bientôt, comme conséquence de cette immixtion dans l'organisation de l'Eglise et de cet empiètement sur ses constitutions, on vit l'épiscopat convoité et envahi comme une proie par les domestiques ou officiers attachés à la suite du roi[1]. Aussi la seconde moitié du VIe siècle, comme l'ont remarqué à propos les savants auteurs de la *Civilisation au Moyen-Age* et de l'*Histoire de l'Eglise chrétienne,* nous offre-t-elle, à la place des noms gréco-romains et plébéiens prédominant jusque-là, une foule de noms d'origine franque ou barbare. De cette déviation aux règles établies, aux traditions long-

[1] *Hist. Fr.*, l. IV, 3.

temps respectées, naquit une véritable altération de l'esprit chrétien, un grand danger pour la religion, ainsi que nous essayerons de le démontrer tout à l'heure.

C'est à cette révolution de la faveur, accompagnée quelquefois de la violence et de l'intrusion, au détriment du mérite et du libre choix, qu'assistait l'évêque de Tours. Quoiqu'il ne nous laisse pas oublier qu'il descendait lui-même d'une famille noble de l'Auvergne, il avait néanmoins assez d'élévation d'âme, il était assez pénétré de l'esprit chrétien pour comprendre que, si la naissance ou la richesse supposent une garantie qui parfois compense l'infériorité relative des facultés ou de l'aptitude, elles ne peuvent jamais donner une dispense absolue de talent ou de moralité. En effet, était-ce à une époque où l'hérésie, à l'est et au midi, grondait aux portes des Gaules, où le paganisme mal éteint couvait encore au milieu des campagnes, où un roi contestait un dogme fondamental de la religion[1], où le judaïsme opulent, de Paris à Marseille, tendait sa main et son or aux dissidents[2], prétendait élever une synagogue à Orléans[3], spéculait sur les reliques[4] et soudoyait les brigues à l'épiscopat[5], qu'il convenait d'investir des hautes dignités de l'Eglise, des hommes versés peut-être dans l'administration, mais trop dépourvus de ces vertus apostoliques et de ces lumières spéciales qui seules étaient capables de gagner des âmes, d'épurer les croyances et

[1] *Hist. Fr.*, l. V, 45.

[2] *Hist. Fr.*, V, 2.

[3] Id. VIII, 1. — *Væ genti Judaicæ, malæ et perfidæ, ac subdolo semper sensu viventi*, etc.

[4] Id. VII, 31.

[5] *Hist. Fr.*, X, 26.

d'assurer à la religion son légitime empire en le fondant sur l'autorité de l'exemple ?

D'ailleurs, pouvait-on ignorer quelle devait être la conséquence de ces intrusions au milieu d'une société composée d'éléments si disparates, au sein de laquelle s'entrechoquaient à chaque instant la corruption raffinée des Gallo-Romains aux prises avec les passions indomptées du barbare ? Quoi de plus déplorable que de laisser la simonie flétrir dans leur germe les fruits naissants de l'Eglise gallicane, et de rabaisser le sacerdoce en le soumettant à un infâme trafic ! Tel était alors l'état des choses, tel était le péril qui menaçait l'établissement du christianisme en France au VIe siècle de notre ère. Comment donc la lèpre hideuse de la vénalité avait-elle pu s'introduire jusque dans le sanctuaire et menacer d'en ternir la pureté par sa détestable souillure ?

Dans la primitive Eglise qu'on a si justement appelée l'Eglise militante, alors que le nom seul de chrétien était un titre à la proscription, alors que le plus intrépide des apôtres disait avec une sorte de mélancolie : « Nos peines ont été si excessives que nous étions même dégoûtés de la vie[1]. » On conçoit qu'il fallait être armé d'un héroïque dévouement pour affronter le périlleux honneur de diriger la communauté chrétienne. De là les appréhensions des plus dignes et les secrètes terreurs des âmes pieuses auxquelles on voulait imposer ce fardeau. Voilà aussi pourquoi les fidèles étaient obligés de recourir à une sainte violence, afin de contraindre les hommes d'une vertu modeste qui se dérobaient aux suffrages, ou ceux qui s'étaient distingués dans l'administration civile, à devenir les défenseurs de

[1] S. PAUL, 2e ép. aux Cor., v. 8.

leurs frères opprimés et les surveillants de leurs intérêts les plus chers.

Mais quand aux persécutions eurent succédé la faveur publique et la protection impériale, il ne manqua pas d'hommes qui, n'envisageant dans l'épiscopat que les honneurs et les richesses, dont cette haute charge se montrait environnée, ne craignirent pas, afin d'arriver à une fonction sacrée, de s'engager dans les tortueux sentiers de l'intrigue ou le scandale des brigues qui avaient déshonoré naguère la politique de Rome et de Constantinople. Quoique l'honneur du clergé gaulois se fût maintenu plus longtemps intact que celui du clergé d'Orient, toutefois il sut moins résister à l'entraînement de l'exemple qu'aux persécutions des ariens. Ce qui montre à quel point était portée la corruption à l'époque où vivait Grégoire de Tours, c'est qu'on vit ces monarques francks, qu'on nous dépeint ordinairement comme des barbares sans vertus, repousser plus d'une fois les présents dont les concurrents à l'épiscopat voulaient acheter leur faveur, et faire descendre de leur trône des avertissements et des leçons qui trop souvent ne furent ni entendues ni comprises.

Entre toutes les parties de la Gaule, celle qui se signala surtout par ce scandale, ce fut l'Auvergne, ce pays encore imbu de l'esprit romain, que certains auteurs nous représentent comme le plus avancé dans la civilisation romaine. Ainsi la succession épiscopale de Venerandus auquel saint Paulin décerne des éloges mérités, suscita parmi ses concitoyens un honteux débat qui, sans l'intervention d'une pieuse femme, eût dégénéré en discorde civile [1]. Désormais l'épiscopat semblait n'être plus qu'un patrimoine de famille,

[1] *Hist. Fr.*, II, 13.

devenu transmissible au même titre qu'un héritage. Grâce à cette coupable confusion des intérêts du ciel avec les intérêts de la terre, la cupidité gauloise menaçait d'entraver tout progrès et de réduire, non sans danger pour la religion naissante, le sacerdoce chrétien aux pratiques qui jadis avaient discrédité le sacerdoce païen, en le ravalant aux proportions d'une charge vénale. Ainsi nous voyons Apollinaire, à l'instigation de deux femmes, offrir au roi des présents afin d'obtenir l'épiscopat qu'avait possédé son illustre aïeul; mais Theuderik, suspectant en lui un fauteur des ariens, lui préféra avec raison l'évêque des Ruthènes, le fidèle Quintien, qui avait souffert pour l'orthodoxie[1]. Cet échec essuyé par un descendant de Sidoine Apollinaire, une des gloires et des lumières de l'Arvernie, loin de rebuter le prêtre Euphrasius, fils du noble Ennodius, ne fit qu'aiguillonner son ambition. Si Apollinaire, pensait-il, n'avait pas réussi dans ses vœux, son insuccès tenait sans doute à l'exiguïté de ses offrandes ou à son défaut d'adresse, peut-être à son orgueil trop dépourvu de souplesse; pour lui, il croyait avoir découvert un infaillible talisman. C'étaient de précieux joyaux qu'il avait achetés à des juifs; il les envoya au roi par son parent Beregisel. Cependant, malgré l'élégance toute romaine de son extérieur qui servait de voile à la corruption de ses mœurs, quoiqu'il s'entendît mieux à enivrer les barbares qu'à soulager les pauvres, il échoua dans ses prétentions; et je crois, ajoute le bon évêque, que ce qui l'empêcha d'obtenir cet honneur, c'est qu'il y voulût arriver, non par la voie de Dieu, mais par celle des hommes[2].

[1] *Hist. Fr.*, III, 2.

[2] *Hist. Fr.*, IV, 35. — *Et credo, hæc causa obstitit, ut non obtineret, quia non per Deum, sed per homines adipisci voluit hos honores.*

Ce fut donc la faute du clergé si la royauté qu'il avait cherché à séduire tenta à son tour de le dominer en investissant ses favoris, à titre de récompense, des hautes dignités sacerdotales. Peut-être aussi, pour discerner en ce temps le sacré du profane et en définir les justes limites, fallait-il réunir ensemble une délicatesse de sentiments, une rectitude de jugement, une fermeté de volonté dont sont à peine capables les hommes les plus éminents au sein d'une civilisation déjà avancée. Il n'est donc pas étonnant de voir Childebert préférer au diacre Waldon-Bertramn, quoiqu'il fût désigné par les suffrages du peuple et de son évêque, le comte de Saintes, Gundégésil[1], pour l'élever au siége épiscopal de Bordeaux. D'ailleurs, à une époque où, en l'absence d'impôts réguliers, toute forme d'exaction était permise au plus fort, quel appât plus puissant que la vénalité de fonctions lucratives? Quel moyen plus facile de remédier à l'épuisement du fisc et de se faire une réputation de libéralité sans s'appauvrir? Refuser, même dans un intérêt politique, une telle source de profit, n'était-ce pas un titre d'honneur pour la royauté de ce temps-là? Quels éloges donc ne mérite pas l'admirable réponse que fit le roi Guntramn aux candidats à l'épiscopat de Bourges, qui sollicitaient sa préférence les mains pleines de riches présents : « Il n'est pas dans l'habitude de notre gouvernement, leur répondit-il, de vendre le sacerdoce, et il ne vous convient pas de l'acheter à prix d'argent, car nous devons craindre d'encourir l'infamie d'un gain honteux, et vous, d'être comparés à Simon le magicien; selon la prescience de Dieu, Sulpicius sera votre évêque[2]. »

[1] *Hist. Fr.*, VIII, 22.

[2] *Hist. Fr.*, VI, 39. — *Nam quum multi munera offerrent, hæc rex episcopatum quærentibus respondisse fertur : Non est principatûs nostri*

Cette réplique, aussi pieusement recueillie qu'heureusement conservée par l'évêque de Tours, nous paraît empreinte du caractère de la vérité. D'ailleurs, Grégoire l'eût-il imaginée, ce qui est peu probable, elle ne laisserait pas que d'attester le degré moral où les doctrines chrétiennes avaient déjà élevé les esprits, en même temps qu'elle signale, d'après les tendances générales, un grave péril pour leurs progrès à venir. N'était-ce pas, en effet, la richesse de ses ministres qui, dans le cours du Moyen-Age et dans les temps postérieurs, devait le plus exposer la religion aux attaques de ses ennemis, en altérer la pureté, en compromettre et retarder l'établissement définitif, enfin présenter une brèche qu'agrandirait sans cesse l'hérésie, jusqu'à ce qu'elle tentât un jour de renverser l'édifice même du christianisme ?

Une conséquence qui ressort de l'examen des faits, et que nul historien moderne que nous sachions n'a encore constatée, c'est que le VIe siècle fut aussi pour la religion en notre pays un temps de crise et de sérieuse épreuve. Et qu'on ne vienne pas prétendre que le danger était imaginaire, lorsque nous lisons au livre Xe [1] du même auteur que, moins d'un siècle après la conversion de Klovis, un marchand Syrien, Eusebius, non-seulement osa briguer l'épiscopat de Paris, mais encore qu'il l'acheta à prix d'or, et fut préféré, bien que laïc, même au prêtre Faramod, frère de Ragnemod, le précédent évêque de cette cité : tant la vénalité, détestable tradition des Romains et des Juifs,

consuetudo sacerdotium venundare sub pretio, sed nec vestrum cum præmiis comparare, ne et nos turpis lucri infamia notemur, et vos mago Simoni comparemini.

[1] *Hist. Fr.*, l. X, 26.

exerçait d'empire jusque dans la capitale de la France occidentale !

Quoique cette étrange révélation des mœurs du temps, que décrit Grégoire, ne se trouve mentionnée ni dans le manuscrit du Vatican, ni dans celui du roi, elle n'en est pas moins authentique à nos yeux; car, à part l'intérêt que croyaient avoir certains abbés à supprimer le chapitre où ce trait est raconté, le grand nombre de faits analogues qui sont épars dans l'histoire des Francks suffirait à la marquer d'un caractère de probabilité très voisin de la vérité. Si, en outre, nous ajoutons que Paris relevait alors de Frédegonde, cette femme qui dirigea le bras et le fer dont fut frappé l'évêque Prétextat, le doute disparaît, la probabilité se transforme en certitude.

A cette époque, nous ne craignons pas de le reconnaître, l'abus était partout. Si les rois, par jalousie de leurs prérogatives, paralysaient fréquemment les précieuses garanties que présentait l'élection populaire, le clergé lui-même, en portant son suffrage sur les opulents barbares devenus ses maîtres, ne semblait-il pas agir de concert avec la royauté et lui dire tacitement : Si nous renonçons aux priviléges de la république chrétienne, si nous acceptons vos candidats malgré leur ignorance et leur indignité, c'est que nous espérons qu'un jour ils changeront de vie. Une raison secrète, qui paraît plausible, pouvait aussi influer sur des choix trop souvent équivoques et malheureux. N'y avait-il pas chance que l'opulente succession de ces grands personnages vînt un jour grossir les trésors de l'Eglise et consolider sa puissance? Or, si l'Eglise, en amassant des richesses, ne s'était proposé que le soulagement des pauvres, que la propagation plus facile de ses doctrines, qui eût pu l'accuser d'avarice et ne pas absoudre, en vue de la

légitimité du but, l'irrégularité des moyens? D'ailleurs, cette soif des emplois, est-il juste de l'imputer seulement au clergé? N'était-ce pas plutôt un legs que nos pères avaient hérité de la domination romaine et qu'ils nous ont transmis à leur tour?

Si l'on n'admet pas cette interprétation des mœurs gallo-franques au VIe siècle, comment expliquer qu'on ait pu faire asseoir sur le siége épiscopal du Mans le majordome Badegésil[1], qui en venait jusqu'aux voies de fait avec ses ouailles, et disait en les frappant, quand elles se plaignaient d'être dépouillées : « Crois-tu, parce que je me suis fait clerc, que je ne vengerai pas mes injures? » Celui-là assurément s'inquiétait peu de mettre en pratique l'Evangile et surtout l'oraison dominicale. Comment comprendre qu'on ait souffert sur le siége épiscopal d'Arvernum un Cautinus qui, avec plus de bassesse et de cupidité, fait déjà pressentir la froide férocité du meurtrier d'Ugolin[2], enfin qu'on ait conféré l'épiscopat d'Angoulême au gallo-romain Fronimius, soupçonné d'avoir empoisonné son prédécesseur, le comte Marachère[3] : l'épiscopat de Soissons et celui de Vannes à un Droctegesil, à un Eonius que dégradaient les excès de l'ivresse! Quel siècle que celui où des passions si basses flétrissaient les ministres que le peuple avait accoutumé de se proposer pour modèles! D'autres, au lieu de se recommander par la pratique des vertus, ne se signa-

[1] *Hist. Fr.*, VIII, 39. — *Quotidie autem cum judicibus causas discutere, militias seculares exercere; sævire in alios, alios cædibus agere non cessabat, manibus etiam propriis verberare progrediebatur multos, ac dicere : num ideo quia clericus factus sum, ultor injuriarum mearum non ero?*

[2] *Hist. Fr.*, IV, 12.

[3] *Hist. Fr.*, V, 37.

lent que par la complication des intrigues et l'audace des conspirations où ils sont engagés. Ainsi l'évêque de Reims, Ægidius, que poursuivait la rumeur populaire, traduit devant un concile, réduit à l'humiliant aveu de ses trahisons, ne dut de conserver la vie qu'aux prières de ses collègues et à l'indulgence de la royauté[1]. Si, plus habile à se défendre, l'évêque de Marseille, Théodore, put se soustraire au même châtiment, grâce à l'intervention aussi ferme que généreuse de Grégoire, que l'esprit de corps n'abandonna jamais, du moins il encourut les amères invectives d'une femme de Trèves, organe de l'opinion publique, qui, à la place d'un homme de Dieu, ne voyait en ce demi-grec qu'un émissaire du Bas-Empire, qu'un astucieux ennemi de la nationalité franque[2].

Mais quoi! l'évêque de Tours, en nous représentant partout l'esprit de vénalité, d'intrigues, de corruption, enfin les abus de tous genres trônant au sein de l'Eglise des Gaules, n'aurait-il point chargé les couleurs, ou peut-être pris un malin plaisir à dénigrer ses collègues, dans le but de rehausser ses vertus par un avantageux contraste? Malgré le ton de sincérité qui recommande tous ses récits, on pourrait concevoir des doutes à cet égard, s'il ne s'empressait en toutes circonstances de mettre en relief les qualités et les vertus de l'épiscopat contemporain. Faut-il donc lui faire un crime si les vices excédaient alors la mesure du bien, et si le vieux levain de corruption légué à la Gaule par le régime impérial, à la France naissante par la barbarie qui prévalait sur la religion, fermentait jusque dans le sein de l'Eglise? La naïveté des tableaux que Gré-

[1] *Hist. Fr.*, X, 9.
[2] *Hist. Fr.*, VI, 25; id. VIII, 12, 13.

goire nous expose est, à notre avis, le plus sûr garant de sa sincérité ; il ne connaît pas les réticences. Voyez comme il saisit les occasions de préconiser le courage, la science, l'esprit de charité, la sainteté, la foi, enfin toutes les vertus dont brillèrent soit les fondateurs du christianisme dans les Gaules, soit quelques évêques de son temps, comme les Germain, les Nicetius (S. Nizier), les Agerik, les Salvius (S. Sauve), qui furent la gloire et l'ornement des églises de Paris, de Trèves, de Verdun et d'Alby. S'ils parurent inférieurs à leurs devanciers, aux Avitus, aux Sidoine-Apollinaire, à S. Loup, de Troyes, chez lesquels éclate une plus haute culture littéraire, qui pourrait dire qu'ils leur cèdent, si l'on tient compte de l'énergie qu'ils déployèrent à lutter contre la barbarie croissante de leur siècle ?

Pour apprécier avec impartialité le mérite des hommes, il faut avant tout tenir compte du temps et des circonstances où ils ont vécu. Si aujourd'hui les vices ne sont plus qu'une rare exception dans le corps sacerdotal, s'il ne règne plus parmi ses membres qu'une salutaire émulation de vertus, croit-on qu'à une époque où la société religieuse luttait entre deux dangers, louvoyait entre deux écueils, l'indomptable barbarie des Francks et la corruption raffinée des Gallo-Romains, entre le despotisme des rois et l'indépendance que voulaient conserver les hommes libres, et à laquelle aspirait le peuple imbu du sentiment de la fraternité chrétienne, croit-on qu'alors il fût aussi facile qu'au XIXe siècle de discerner le bien d'avec le mal et de résister à l'entraînement contagieux de l'exemple ? Qu'on en juge par les faits.

Une guerre terrible, véritable guerre civile, s'est allumée entre Chilperik et Sighebert. Des bords du Rhin aux rives de la Seine, les Francks orientaux ont promené partout

l'incendie et la dévastation. Enfin intervient une trêve qui permet aux Francks occidentaux de respirer un instant, mais une rupture est imminente; déjà l'impétueux Sighebert a convoqué les bandes germaniques pour une guerre d'extermination. Pendant que Chilperik s'enfuit éperdu et vient abriter sa frayeur derrière les remparts de Tournay, que vont devenir les habitants des campagnes? Qui prendra la défense des opprimés? Un médiateur apparaît soudain comme un envoyé du ciel[1] : « Si tu ne t'arrêtes, « écrit-il au provocateur, la fosse que tu creuses pour ton « frère, tu y tomberas le premier. » Qui ose tenir au vainqueur un si fier langage? C'est un prêtre chrétien, c'est S. Germain, évêque de Paris, le même qui n'avait pas craint d'excommunier l'incestueux Charibert. Et sa prédiction s'accomplit.

A la guerre a succédé la paix, elle règne au dehors comme au dedans; mais l'hérésie de Sabellius menace d'altérer les fondements de la foi chrétienne. Parmi ses disciples elle compte un roi chez qui la jactance le dispute à l'impiété; ce précurseur en pédantisme du tyran par qui l'Angleterre renonça à l'unité catholique, ne craint pas d'écrire un livre contre le dogme de la sainte Trinité, exemple d'autant plus dangereux qu'il venait de plus haut. Qui donc aura le courage de descendre dans l'arène afin de combattre et de réfuter cet hérésiarque couronné, car on sait que sa cruauté n'est pas moindre que sa présomption? Ce sera l'évêque de Tours lui-même. Entendez comme il le

[1] *Hist. Fr.*, IV, 52. — *Cui (Sigiberto) sanctus Germanus episcopus dixit : Si abieris, et fratrem tuum interficere nolueris, vivus et victor redibis ; sin autem aliud cogitaveris, morieris. Sic enim Dominus per Salomonem dixit : Foveam quam fratri tuo parabis, in eam corrues.*

confond avec les armes du bon sens qu'aiguise l'ironie : « Je veux que vous le croyiez ainsi, disait Chilperik ; « roi très pieux, quitte cette erreur. Ce qui te convient, « c'est de suivre les doctrines que nous ont transmises, « après les apôtres, les autres docteurs de l'Eglise, doc- « trines qu'ont enseignées Hilaire et Eusèbe, et que toi- « même tu as confirmées à ton baptême [1]. »

La voilà donc réveillée, comme dans le Bas-Empire, la question d'intervention du pouvoir séculier dans les affaires de l'Eglise ! Mais quelle différence sépare le clergé d'Occident du clergé d'Orient ! Grégoire s'en est fait l'interprète et il ne trouvera pas derrière lui de subtils sophistes pour le démentir. On pressent déjà sous la fermeté de cette réponse, devant la noblesse de cette attitude, l'héroïque persistance du clergé gallican à maintenir inaltérée à travers les temps la pureté des dogmes et de la foi. Nous avons dit des sophistes : pouvait-il donc s'en trouver dans cette France à peine éclose, née d'hier au christianisme ? Ecoutez la réponse : « Je vous supplie, disait au roi Childebert le moine Domnol, abbé de St-Laurent à Paris, de ne pas m'envoyer gouverner l'Eglise d'Avignon ; ma simplicité ne convient pas au milieu de nobles sophistes et de juges philosophes [2]. On le nomma évêque du Mans. Est-il possible de mieux caractériser la différence qui existait entre le Franck naïvement chrétien, quoique barbare, et le Gallo-Romain corrompu par une civilisation en décadence !

[1] *Hist. Fr.*, V, 45. — *Hac credulitate relicta, pie rex, hoc te oportet sequi quod nobis, post apostolos, alii doctores Ecclesiæ reliquerunt; quod Hilarius Eusebiusque docuerunt, quod et in baptismo es confessus.*

Id. Aimoin, III, 40.

[2] *Hist. Fr.*, VI, 9. — *Nec permitteret simplicitatem illius inter senatores sophisticos ac judices philosophicos fatigari.*

Toutefois, de tels exemples d'humilité étaient rares parmi le clergé séculier. Pour être juste, il faut avouer qu'un siècle si troublé réclamait d'autres vertus; elles ne lui firent pas défaut, soit qu'il s'agît de soutenir les faibles opprimés, soit même qu'il fût nécessaire de lutter contre les tendances despotiques d'une royauté irresponsable et sans contrôle. C'était surtout en temps de guerre ou dans les révolutions de palais si fréquentes à cette époque qu'il fallait voir avec quelle sollicitude, avec quel courage les évêques s'empressaient d'ouvrir aux victimes des disgrâces et des caprices des cours l'asile inviolable du sanctuaire. En vain l'implacable vengeance des rois ou l'astucieuse impiété de leurs émissaires osait-elle les poursuivre jusque-là, elle s'y brisait dans sa fureur impuissante. Quels que fussent les persécutés, du moment qu'ils étaient malheureux, l'Eglise ne distinguait plus; elle les couvrait tous également de sa protection; elle ne craignait pas même d'appeler à propos sur la tête des persécuteurs ou des infracteurs de son droit, de son plus beau privilége, la foudre de l'excommunication.

Où trouver dans l'histoire de l'antiquité rien qui surpasse en noblesse, en héroïsme, cette fière réponse de l'évêque de Trèves, Nicet, au roi Klother qui le menaçait de l'exil, parce qu'il le jugeait indigne de la communion à cause du dérèglement de ses mœurs : « Tuez-moi, je mourrai volontiers martyr de la justice[1] ! » A ce devoir de protection et de résistance ne se bornait pas alors le rôle de l'épiscopat : plein d'une haute prévoyance, il s'empressait

[1] Grég., *Vita Pat.*, c. 17. — *Aiebat enim : Libenter moriar pro justitia. Sed et Klotharium regem pro injustis operibus sæpius excommunicavit, exsiliumque eo minitante, nunquam est territus.*

d'user du présent au profit de l'avenir. Bâtir des églises, introduire des cérémonies nouvelles afin d'attirer des prosélytes en faisant impression sur les cœurs, déraciner le paganisme invétéré dans les mœurs depuis tant de siècles, tel était le but qu'il poursuivait d'une incessante ardeur. En effet, c'étaient les évêques qui seuls savaient trouver des ressources pour fonder des monuments dignes de celui auquel ils étaient consacrés. Grâce aux traditions du passé, vivifiées par le contact avec l'Orient, aux grossières constructions en bois ou en terre des premiers siècles, on vit succéder la splendeur et la variété de cette architecture chrétienne qui devait bientôt dépasser la magnificence et la correction si vantée des édifices païens[1]. Fallait-il réchauffer le zèle attiédi des grands, soulager les infortunes des pauvres, éclairer l'esprit du peuple du haut de la tribune sacrée, enchanter son cœur par la pompe des cérémonies du culte, les évêques savaient encore suffire à cette tâche. A leur voix les riches et jusqu'aux reines elles-mêmes[2] livraient leur superflu pour doter des chapelles, pour établir des dépôts où les indigents pussent trouver la nourriture du corps et de l'âme. Ceux qu'avait endurcis l'habitude des passions, cédant à l'effroi de la mort, venaient aussi, par des legs pieux, au secours de la communauté chrétienne, et souvent même ils remettaient à leurs serfs une liberté sagement ménagée et garantie[3] que l'Eglise avait soin de revêtir de sa sanction respectée.

En effet, outre ses enseignements de tous les jours et les livres qu'il composait, le clergé portait plus loin son

[1] *Hist. Fr.*, II, 14, 16.
[2] *Hist. Fr.*, IX, 26.
[3] Voir le testament de S. Aredlius, S. Irieix.

active prévoyance. Bientôt s'ouvrirent, à côté des splendides basiliques ou sous les cloîtres des monastères, des écoles que dirigeaient des clercs ou de pieux cénobites. Là se formèrent ces docteurs qui devaient être les soutiens de la religion et les premiers flambeaux d'une civilisation nouvelle. Dans l'Eglise s'était réfugiée la vie de la pensée ; c'est de là qu'elle allait rayonner sur le monde. Enfin la foi courait-elle quelques dangers, était-elle menacée dans ses dogmes, dans sa discipline, avait-elle à lutter contre des ennemis déclarés ou des ennemis secrets encore plus dangereux, aussitôt d'une extrémité des Gaules à l'autre [1], des Pyrénées au Rhin, de l'Océan aux Alpes, on voyait, malgré le poids de la vieillesse et les rigueurs des saisons, accourir les vénérables représentants de l'épiscopat. Là, dans leurs conciles et leurs synodes, à Arles, à Lyon, à Reims, à Trèves, on décidait les questions litigieuses, on formulait en règles ou canons ce qu'on devait croire, pratiquer ou éviter; là se préparait un code de morale qui laissait loin en arrière la sophistique sagesse de l'antiquité, un code où devaient puiser les rois et les législateurs, un code enfin dont la prudence humaine ne s'écarta jamais impunément. Assistant à ces augustes réunions, les princes eux-mêmes s'y instruisaient et souvent s'efforçaient de communiquer à leurs lois l'esprit de sagesse qui animait ces hommes inspirés de Dieu. Quelquefois même une salutaire intervention dans les intérêts politiques, ainsi qu'il arriva aux synodes de Paris et d'Orléans, ou bien la présence de quelques prélats d'élite, comme au traité d'Andelot, où Grégoire assistait en personne, évitait des collisions, éclairait la royauté, obtenait de son despotisme des

[1] *Hist. Fr.*, X, 19.

garanties protectrices des faibles, une rémunération plus juste des services, communiquait à ses décisions un caractère moins passager, moins personnel et plus digne du respect de tous.

Ce qui est dogmatique dépassant la portée d'une étude morale, d'une appréciation critique, et relevant d'un plus haut tribunal, nous laisserons à d'autres le soin de juger les discussions théologiques de l'auteur tantôt avec les sectateurs d'Arius[1], tantôt avec des Juifs[2] et un roi bel esprit[3]; nous nous bornerons à dire, en ce qui concerne les doctrines religieuses, que, si l'on peut regretter que l'évêque de Tours n'ait pas eu toujours les meilleurs arguments à produire contre les hérétiques, du moins on ne saurait contester la pureté de ses intentions. La discussion qu'il soutint contre les ambassadeurs espagnols, Oppila et Agilan, en est une preuve[4]. Aussi est-on charmé d'apprendre que le pieux prélat eut la satisfaction de contempler avant sa mort les fruits de son zèle apostolique, même au delà des monts. En effet, le roi wisigoth d'Espagne, l'arien Leuwigild, près de mourir, abjurant l'hérésie, se convertit à la foi catholique en 586. Son exemple fut suivi de son fils Reccared, qui, après un colloque entre les évêques ariens et les évêques orthodoxes, crut au dogme de la Trinité. C'est donc à tort que M. Guizot a essayé d'accuser Grégoire d'erreur et de contradiction, en prétendant que la conférence dont il s'agit avait eu lieu en Afrique, au temps de Hunéric, roi des Vandales. Emporté sans doute

[1] *Hist. Fr.*, VI, 17.
[2] Id. VI, 40.
[3] Id. V, 43.
[4] Id. VI, 40.

par une distraction qui le porte à qualifier d'*aventure* un événement aussi grave en ses conséquences, le célèbre historien a confondu, sans s'en apercevoir, deux faits complètement distincts, puisque le premier concerne les Vandales et Hunéric, tandis que le second se rapporte exclusivement aux Wisigoths et à Reccared, puisque l'un eut lieu vers la fin du ve siècle, tandis que l'autre se passa en 586, le roi goth ayant fait sa profession de foi au troisième concile de Tolède en 587, c'est-à-dire à un siècle de distance.

Tel est le jour sous lequel Grégoire de Tours nous a dépeint le haut clergé contemporain, telles sont les idées que nous a suggérées son récit et les inductions qu'on en peut légitimement tirer. Malgré l'absence de plan et les vices de forme qu'il trahit et décèle, il faut convenir qu'il soulève et souvent même déchire avec tant de bonne foi le voile que d'autres moins naïfs ou plus délicats eussent obscurci à dessein, qu'il retrace le tableau de son temps sous des couleurs si frappantes que nous ne connaissons rien qui porte mieux l'empreinte de la vérité, aucun ouvrage qui commande plus l'intérêt à qui veut étudier les mœurs de cette époque, ou apprécier dans ses origines et approfondir la civilisation de notre pays.

IV.

La royauté franque au VIe siècle.

Pour peu qu'on examine le tableau où la crudité des couleurs le dispute à la sincérité de l'expression, que l'évêque de Tours nous a retracé des mœurs de l'épiscopat au vi^e^ siècle, une réflexion se présente d'elle-même à l'esprit : Comment cette haute institution avait-elle dévié

sitôt de son principe, comment des fonctions si saintes avaient-elles pu tomber si fréquemment en des mains indignes ou incapables? Aux raisons que nous avons déjà données, afin d'expliquer et de résoudre cette dernière question, il convient aussi, ce semble, d'en ajouter une autre dont l'importance n'a pas échappé à la sagacité de quelques écrivains[1], mais qu'ils ont diversement interprétée : c'est qu'à cette époque, à cause du funeste effet des guerres qui désolaient l'Italie et de la prépondérance qu'obtenaient à Rome les empereurs de Constantinople, l'autorité du Saint-Siége, décisive dans le siècle précédent, était alors plutôt nominale que réelle[2]. Loin de pouvoir exercer sur le choix des candidats à l'épiscopat une influence utile[3], le pape était souvent réduit à lutter pour faire prévaloir son droit d'appel, seule garantie que pussent invoquer les évêques dépossédés par les métropolitains. Les délinquants étaient donc presque toujours jugés par leurs pairs, et dès que la majorité partageait les idées ou les passions de l'accusé ou de l'accusateur, leur jugement éprouvait les vicissitudes qu'éprouve de nos jours le verdict du jury, dont l'indulgence ou la rigueur se mesure d'après le degré de lumières ou de moralité de ceux qui le prononcent.

Si l'épiscopat des Gaules était descendu par une pente si rapide des hauteurs où l'avaient porté en Occident[4], aussi bien qu'en Orient, les Pères de la primitive Eglise, il faut en accuser à la fois l'état d'une société presque bar-

[1] Aug. Thierry, *Conquête de l'Angleterre par les Normands.*

[2] Bedæ vener., *Hist. eccl.*, l. Ier, c. 24 ; Grég., *Hist. Fr.*, II, 1.

[3] *Vita S. Hilarii apud Bolland.* — Jugement du pape Léon en faveur de Chélidonius, évêque de Besançon, contre Hilaire, évêque d'Arles.

[4] S. Irénée, S. Martin, S. Césaire, S. Hilaire, de Poitiers.

bare et l'immixtion des rois dans les affaires ecclésiastiques. En effet, le despotisme croissant des mérovingiens ne visait à rien moins qu'à ravaler ces fonctions sacrées jusqu'à en faire, comme dans le Bas-Empire, un instrument de police morale et d'administration, subordonné aux exigences du pouvoir politique.

Qu'était-ce donc que la royauté franque au VIe siècle de notre ère? D'où lui était venue la pensée de s'introduire, par une profane intrusion, jusque dans le sanctuaire? Aujourd'hui, quand on apprécie abstraitement le caractère du monarque dans une société bien ordonnée, on aime à se représenter ce premier magistrat, ce chef suprême d'une nation, sous les traits d'un homme habitué aux plus nobles pensées, animé des sentiments les plus généreux, formé aux plus délicates convenances, capable de tout sacrifier au bonheur public, enfin digne d'être proposé pour modèle du bien et comme règle de la justice; mais quel rapport y a-t-il entre ce type presque idéal qu'il ne fût donné qu'à un saint de faire passer dans la réalité, et un rude chef de guerriers plus rudes encore? Tantôt c'est Klodwig, le fondateur de la monarchie, qui poursuit d'un ressentiment implacable jusqu'en son dernier refuge son ennemi vaincu, ou immole sans pitié à sa défiance ambitieuse tous les chefs francks, du Mans à Cologne; tantôt c'est Theuderik qui, encore plus perfide que brave, précipite par *mégarde*[1], en se promenant avec lui, des remparts de Tolbiac, le roi thuringien Hermanfred; ou Klother qui combat à outrance et fait brûler vif son fils insoumis, mais vaincu; c'est Chilperik qui fait périr, dit-on, son frère sous le couteau, ou enfin le bon Gunthramn, envers lequel l'Eglise se montra

[1] *Hist. Fr.*, III, 8.

si indulgente, qui fait tomber sous le glaive les détracteurs d'une de ses femmes, et ordonne de lapider l'infortuné Chundo, un des officiers de sa maison, accusé d'avoir tué un buffle dans les forêts royales[1].

Quoique cette barbarie révolte aujourd'hui notre sens moral qu'ont épuré les progrès du temps, il serait injuste de la juger au point de vue de notre siècle; on la comprendra mieux, et par conséquent on la jugera avec plus d'indulgence et d'équité, si l'on se reporte à l'origine de l'invasion franque. En effet, sans cette sauvage énergie que développa chez les tribus germaniques une lutte six fois séculaire, que serait-il arrivé? Avec des rois plus polis et plus lettrés, la fondation de la monarchie nouvelle eût, sinon échoué, comme en Italie, au moins vu reculer de plusieurs siècles, comme en Espagne, son établissement définitif; car si les monarques francks, répudiant leur passé, se fussent, à l'exemple du prince goth Ewarik, prématurément civilisés, ainsi que le veulent Aug. Thierry et M. Ampère, c'est-à-dire transformés en Romains, qui eût opposé une digue aux invasions des hordes saxonnes, lombardes et sarmates, encore flottantes d'Orient en Occident et d'Asie en Europe? C'est ce que comprit, grâce à une sorte d'intuition qui devancait son âge, le fils de Childerik, du roi de la Gaule-Belgique. Dès l'abord il groupe et réunit autour de lui, de gré ou de force, toutes les tribus franques, noble élite et fleur de la Germanie, qui d'une attaque incessante ébranlaient les portes de l'empire jusqu'à ce qu'elles eussent enfin cédé sous leur choc. Ensuite il poursuit jusqu'au delà de la Loire tous les Romains armés, sans transiger avec eux, à l'exemple des Goths et des Burgondes, que les

[1] *Hist. Fr.*, X, 10.

évêques appelaient des demi-Romains et qu'ils haïssaient comme des demi-chrétiens.

Comme s'il devinait que la pernicieuse influence de cette race abâtardie, s'infiltrant à la faveur d'une captieuse législation, pût dégrader la vigueur militaire, l'austérité de ses âpres compagnons, il ne veut pas d'autre loi pour eux que le code des Saliens, que les coutumes apportées des forêts de la Germanie. S'il ne proscrit pas ouvertement les codes étrangers, il ne transige pas non plus avec eux ; il les tolère comme il tolérait après la victoire de Soissons les Romains désarmés. En effet, accepter la loi des vaincus, au lieu de maintenir intacte celle des vainqueurs, n'aurait-ce pas été leur reconnaître une sorte d'égalité qui ne pouvait être admise, ainsi que le démontre la différence établie entre les personnes par le rachat du meurtre ou la composition [1].

Si donc la loi franque établissait une différence dans le tarif des personnes, symbole de l'inégalité des classes, c'est qu'en effet cette inégalité existait antérieurement à la conquête. D'ailleurs, à ne considérer que les vertus militaires, telles que le courage, le dévouement et l'honneur, qui constituent une hiérarchie morale, on est forcé de convenir, en dépit du savant auteur des *Lettres sur l'Histoire de France,* que les Francks étaient supérieurs sous ce rapport aux Gallo-Romains et qu'ils possédaient pour cette époque des qualités sans doute préférables à des lumières sans moralité, à des talents sans application. En outre, on

[1] MONTESQUIEU. — *Esprit des Lois*, l. XXVIII, c. 4.

Gondebaud et Ewarik, afin de s'attacher les Gallo-Romains, publièrent un code spécial. Si quelque roi franck eût imité leur exemple, n'en serait-il pas fait mention ? Le silence de l'histoire sur ce point implique tout au plus que la loi des vaincus fut tolérée auprès de la loi prédominante des Saliens. *(Note de l'auteur.)*

ne peut nier que Klovis rachetât ses défauts par des vertus viriles unies aux qualités les plus essentielles de l'esprit, la prudence et la perspicacité; rien donc de plus légitime que la faveur dont il jouit comme conquérant et comme catholique. Par sa bravoure il se rendait recommandable et cher à tous les peuples qu'affligeaient les dévastations sans fin des hordes errantes du continent; par son orthodoxie il s'attirait l'estime et l'affection des vrais croyants, qui entrevoyaient dans l'hérésie un adversaire plus dangereux que n'eût été un ennemi déclaré. Or, cette orthodoxie, quoi qu'on en dise, ne fut point le résultat d'un calcul, car les Francks s'estimant de plus noble race que les Wisigoths, il était naturel qu'ils méprisassent une secte que leurs ennemis avaient adoptée et que le clergé gaulois repoussait comme subversive des vérités évangéliques.

A ne juger la conversion de ce prince qu'au point de vue humain, Grégoire a donc raison de voir en lui un autre Constantin. S'il n'eut pas la gloire, comme ce grand homme, de faire asseoir la religion chrétienne sur le premier trône du monde, du moins il eut l'honneur, lui fils d'un païen barbare, d'avoir entrevu la supériorité des dogmes catholiques non-seulement sur les chimères du paganisme, mais encore sur les hérésies des ariens, et le mérite d'avoir pressenti quelle force une monarchie doit puiser dans l'unité des croyances associée à l'unité des intérêts.

C'est ce que comprit comme lui l'évêque de Tours sous l'empire d'une foi à laquelle il subordonne tout le reste; voilà aussi pourquoi il prodigue ses louanges au bienfaiteur de l'Eglise, au protecteur des catholiques, d'accord en ce point avec le souverain pontife et le plus savant des prélats de la Gaule, S. Avitus, dont la correspondance révèle l'activité et la hauteur du génie. Peut-être s'étonnera-t-on

moins, si l'on tient compte des circonstances et du temps, que sa reconnaissance, faisant taire ses scrupules, l'ait entraîné jusqu'à justifier des actes qui ne devaient pas résister à l'examen d'une moralité plus éclairée, dont les exigences croissent avec le progrès des siècles et le développement des esprits.

Ce fut surtout après la mort de Klovis que l'on put comprendre la portée de sa politique et apprécier la sagacité de son génie, pendant un règne qui n'avait pas duré plus de trente ans. A part la guerre de Bourgogne qui, incident passager, se termina à l'avantage des Francks, du Rhin aux Pyrénées et du Rhône à l'Océan personne n'osa troubler la paix à l'intérieur; mais bientôt les successeurs de ce prince allaient se trouver exposés à des dangers imprévus, car il fallait en même temps satisfaire aux exigences de leurs belliqueux compagnons et trouver des ressources pour soutenir la guerre et de l'argent pour défrayer le train de la maison royale dont les besoins s'accroissaient à mesure que ses relations s'étendaient davantage, à mesure qu'elle se rapprochait du faste qu'étalait la cour de Constantinople dont elle enviait le luxe et le prestige.

Telle fut la cause secrète des expéditions successivement entreprises contre les Goths d'Espagne et d'Italie, puis des guerres en Thuringe et en Saxe, ostensiblement soutenues afin de maintenir la prééminence des Francks sur des races inférieures [1]. Mais toute ambition a ses écueils et ses périls. Du développement exagéré de cet instinct guerrier, de cet

[1] MONACH. S. GALLI. — *Vita Kar. m.*, l. Ier, c. 2.
THEGAN., episc. Trev.— *Monum. Germaniæ*, PERTZ, t. II.
SIDON. APOLL. — *Pan. Maj.*, v. 244.
Id. *Fronton. leg.; passim.*

orgueil que donne la prépondérance des armes, naissait un grand obstacle à fonder un Etat pacifique. En vain le roi inclinait-il vers la paix; si les leudes voulaient la guerre, sa volonté devait céder devant la majorité, quelle que fût son exigence, ainsi que le démontrent les guerres contre les Saxons et l'invasion de l'Auvergne, où Klother et Theuderik se résignèrent à suivre leurs compagnons qui n'étaient encore, comme ils le devinrent au Moyen-Age, ni leurs hommes, ni leurs sujets, ni leurs vassaux. Que si l'expédition avait été infructueuse, le roi n'en était pas moins obligé d'accorder à ses fiers guerriers des récompenses, sinon pour le prix de leurs services, du moins afin de prévenir leur abandon. Une fois les ressources du domaine royal épuisées, il fallait y suppléer; c'est alors qu'apparurent et se réveillèrent les idées de la fiscalité romaine, dont les villes gallo-romaines et surtout le midi n'avaient pas perdu la tradition[1]. Mais le souvenir de la conquête était encore trop récent, et l'amour des libertés germaniques trop vivace, pour qu'il fût possible de plier les hommes libres à l'outrage de l'impôt, vrai symbole de servage aux yeux des Francks[2]. Klother, tenté par les richesses du clergé, essaya le premier d'imposer un tribut aux églises; sa tentative demeura infructueuse, car il s'attaquait au plus invétéré, et par conséquent au plus cher des priviléges. S'imaginant alors qu'il éprouverait moins de résistance à ses desseins s'il parvenait à modifier l'élection des évêques, il commença par infirmer, au profit de l'autorité royale, le droit du métropolitain, quoiqu'il représentât pour les églises de son ressort une sorte de délégation de

[1] *Hist. Fr.*, IV, 16; id., III, 36.
[2] *Hist. Fr.*, v. 28; Tac. *op.*, *passim*; *Hist.*, IV, 64.

la suprême autorité de Rome[1]. Désormais il s'opéra insensiblement une révolution qui, en réduisant l'influence du peuple et du clergé sur le choix des candidats, devait substituer à l'élément démocratique, pauvre, il est vrai, mais en ce temps recommandable par ses lumières et ses vertus, l'élément aristocratique, trop souvent étranger à l'esprit évangélique, trop souvent entaché d'ignorance ou de luxe, selon son origine franque ou gallo-romaine.

Dès ce moment, faute d'avoir respecté ce principe salutaire, cette puissance que conféra toujours la liberté de l'opinion, partout s'abaisse en valeur, en indépendance, le clergé séculier. Cette observation, qui n'a point échappé à la sagacité de M. Guizot, mais sur laquelle on n'a pas assez insisté, nous semble projeter une vive lumière sur l'histoire de ce siècle et expliquer la dégradation du haut clergé que signale l'évêque de Tours, en l'attribuant trop exclusivement à l'abus de la vénalité[2].

Tout en combattant la prépotence de l'Eglise, en y faisant entrer ses créatures, sans doute afin de contrebalancer par le dévouement de l'aristocratie sacerdotale l'altière indépendance des leudes ou de l'aristocratie militaire qui lui portait ombrage, Klother n'en subissait pas moins la bienfaisante influence de la religion chrétienne. Vivement frappé de la pieuse mort de sa mère Klothilde et admirant la retraite dans le monastère de Poitiers de Radegonde, sa vertueuse épouse, il rentra en lui-même, combla de ses largesses le monastère de Tours et l'église de Soissons, comme son père avait protégé l'église de St-Hilaire et le monastère de St-Maixent en Poitou[3], puis désabusé des

[1] *Hist. Fr.*, l. IV, 26.
[2] *Hist. Fr.*, IV, 6, 18.
[3] *Hist. Fr.*, II, 37.

passions qui avaient troublé le cours de sa vie, il mourut en proclamant la supériorité du Dieu des chrétiens sur tous les rois de la terre.

Malgré cet apparent accord entre la royauté et l'épiscopat, vers le milieu du VIe siècle, ni l'Eglise, ni la monarchie n'étaient cependant constituées avec des garanties certaines de durée; le paganisme régnait encore dans le cœur des rois et dirigeait la conduite des grands, chez qui la superstition tenait la place de croyances éclairées. L'hérésie, comme nous l'avons fait voir, plus indulgente aux passions et pour cela plus chère aux ennemis de tout frein, comptait de nombreux partisans et rencontrait des sectateurs jusque sur le trône. Qu'on ne s'étonne donc plus que les évêques aient adopté des maximes et une conduite en rapport avec une situation nouvelle. Afin d'affermir le christianisme, ils ne croyaient pas que la parole ou l'exemple fussent suffisants, à moins qu'il ne s'y joignît l'influence qui résulte des richesses et d'un pouvoir effectif. Donc ils tendaient à concentrer en leurs mains la puissance civile avec la puissance sacerdotale; de là l'hostilité tantôt dissimulée, tantôt ouverte des rois contre le clergé. D'un autre côté, mus d'une intérieure convoitise, les monarques francks avaient tourné les yeux vers la splendeur de la cour impériale de Constantinople, avec laquelle ils ne cessaient d'entretenir des relations, ainsi que le prouvent une ambassade de Chilperik et la satisfaction si fièrement exigée par le roi Childebert de l'empereur Maurice[1]. Secrètement

[1] *Hist. Fr.*, VI, 2.

Id. X, 4. — *Mauricius autem Carthaginienses illos qui legatos Childeberti regis, anno superiore, interemerant, vinctos manibus catenisque oneratos, ad ejus direxit præsentiam, duodecim scilicet numero viros.* — Il n'était pas besoin, dans ce temps-là, d'une armée pour obtenir satisfaction de l'empereur de Constantinople, une simple sommation suffisait.

poussés par ceux qui les entouraient à s'environner de l'éblouissant prestige du luxe, grâce auquel l'empire d'Orient, malgré sa faiblesse, imposait au monde, ils aspiraient à renouveler à leur profit les traditions de l'empire d'Occident, et peut-être, quelque confuse qu'en fût l'image, songeaient-ils déjà à revendiquer la couronne que trois siècles plus tard Charlemagne posa sur sa tête.

Mais que d'obstacles s'opposaient à la réalisation de ces vœux! D'abord le fractionnement de la monarchie, conséquence d'un état de guerre presque continuel et de l'habitude du partage entre frères, passée en loi chez les peuples de race germanique. Aussi, afin d'arriver à une concentration de pouvoir, dont ils sentaient la nécessité, rien ne leur coûtait. Une fois ce résultat atteint, se présentait le règlement des finances, ou, comme on dirait aujourd'hui, l'équilibre à établir entre les dépenses et les recettes, car il fallait bien que la royauté nouvelle se créât des ressources. Réduite au produit de ses domaines, comment aurait-elle pu défrayer des agents qui au dehors maintinssent le renom des Francks, ou inventer des moyens qui conjurassent ses ennemis secrets et réchauffassent chez ses partisans un zèle toujours prompt à se refroidir, à moins que d'adroites libéralités ne vinssent le raviver à propos ?

Mais concevoir un système fiscal était plus facile que de le mettre en pratique, avec l'esprit qui dominait en ce temps-là, car il ne faut pas oublier que la population des Gaules avait été à plusieurs reprises renouvelée en partie, ou du moins sensiblement modifiée par l'introduction de colonies germaniques, dont le langage et les coutumes locales, au nord et à l'ouest de la France, conservent des traces que le temps n'a pas encore effacées. Avec de telles dispositions cherchait-on à faire des recensements, à dres-

ser des rôles pour régler la répartition de l'impôt [1], aussitôt des mouvements de fureur et d'indignation, avant-coureurs de la révolte, rapidement propagés du Rhin à la Loire, jetaient dans les esprits le trouble et le désordre ; les vainqueurs ne pouvaient comprendre qu'ils dussent payer des tributs, eux qui avaient coutume d'en imposer aux vaincus [2]. Restait donc la race plus docile et plus souple des Gallo-Romains ; mais ceux-ci, excepté les nobles qui participaient à la franchise des hommes libres de temps immémorial, étaient réduits à l'impuissance de la pauvreté, l'industrie n'existant pas, et le commerce intérieur, qu'exploitait déjà l'habileté cauteleuse des Juifs, échappant à l'action du fisc. A qui donc demander des impôts, sinon au clergé qu'avaient enrichi les donations des fidèles, accumulées depuis plus de deux siècles, et les successions des leudes opulents élevés à l'épiscopat ; rien ne semblait plus naturel, quoique rien ne fût d'une exécution plus difficile. Quand les collecteurs voulaient exercer leur office, aussitôt les évêques de se retrancher derrière des immunités [3] remontant jusqu'au temps des Gaulois, confirmées par les empereurs romains, reconnues même par la royauté conquérante. Quel parti prendre devant une résistance abritée sous la double protection de la coutume et de l'Eglise ? N'était-il pas plus prudent de céder que de recourir à la

[1] *Hist. Fr.*, IX, 30 ; id. X, 7.

[2] TACIT. *op.*, *passim.*

[3] *Hist. Fr.*, IV, 2. — *Denique Klotharius rex indixerat ut omnes ecclesias regni sui tertiam partem fructuum fisco dissolverent.*

Id. VII, 23. — *Præsenti quoque anno Armentarius Judæus cum uno sectæ suæ satellite et duobus christianis, ad exigendas cautiones, quas ei propter tributa publica Injuriosus ex vicario, ex comite vero Eunomius deposuerant, Turonis advenit.*

violence? Mais quand on est assis sur un trône et investi d'un pouvoir sans autre limite qu'une opinion qu'on croit pouvoir impunément braver, il est bien rare qu'on se résigne à n'être pas obéi. Si à cette condition vous ajoutez des passions ardentes à satisfaire, une cupidité sans bornes à assouvir, qu'en pouvait-il résulter? Ce devait être, sinon une guerre déclarée, au moins une sourde et permanente hostilité qui n'aurait de terme que la mort des contradicteurs ou le renversement et la destruction d'un des partis opposants.

Telle était la position de Chilperik à l'égard du clergé. Aussi rien d'étonnant que sa vie se soit consumée en des luttes sans cesse renaissantes contre l'aristocratie sacerdotale. Peut-être expiait-il la libéralité dont l'empereur Théodose, deux siècles avant, n'avait pas mesuré les conséquences. Or, nul ne fut mieux placé que Grégoire pour nous faire connaître les tendances et les artifices de son ennemi; mais, hâtons-nous de le dire, si l'on réfléchit qu'il avait à défendre les intérêts du clergé, dont il se montra un des plus infatigables champions, on comprendra qu'il soit permis, sans injustice, de révoquer en doute sur ce point l'impartialité de ses jugements.

Qu'il nous dépeigne le roi de Soissons comme plus ambitieux que brave, ayant plus d'avidité que de générosité, plus de dissimulation que de loyauté, plus de prétention que de savoir, nous serons d'accord avec lui; mais l'ambition, l'amour de l'argent, la vanité, la dissimulation même, quand elles ne dépassent pas une certaine mesure, sont des passions ou des défauts et non pas des crimes ou des vices qui impliquent nécessairement que celui qui s'y livre soit un despote comparable à Hérode et à Néron[1],

[1] *Hist. Fr.*, VI, 46.

Nous dirons plus : rien ne démontre absolument que Chilperik soit l'auteur du meurtre de Galeswinthe, ni de Sighebert; il paraît plus probable que ces attentats furent l'œuvre de cette même femme qui ne refusa jamais le sang de ses ennemis à l'assouvissement de ses passions. C'est encore à cette cruelle marâtre qu'on peut imputer la mort des deux fils de ce prince, ainsi que l'assassinat de l'évêque de Rouen. Quel frémissement on éprouve à voir tomber, au pied des autels qu'il teint de ses mains ensanglantées, l'infortuné Prétextat! Quand le narrateur, nous faisant pénétrer auprès de la couche où se débat, dans une suprême agonie, le trop imprudent protecteur de Mérovée, dévoile à nos regards la sinistre figure de Frédegonde qui, sous prétexte d'offrir vengeance et secours au moribond, vient jouir du dernier râle de sa victime et en repaître sa vue, où trouver des couleurs plus vraies, où trouver rien qui surpasse un tableau sublime en sa naïveté? N'est-ce pas à elle encore qu'il faut imputer ces nombreuses tentatives d'assassinat qui faisaient planer une invisible terreur autour des trônes de Childebert et de Gunthramn? A quoi ne devait-on pas s'attendre d'une femme qui repousse la prière d'un suppliant prosterné à ses pieds dans le lieu saint, et ne se déclare satisfaite que lorsqu'elle a vu périr le malheureux Leudast, autrefois officier du palais et comte de Tours, sous des tortures où se peint et se révèle toute la férocité de cette âme impitoyable[1] ?

Sans doute Chilperik fut coupable de complicité morale dans tous les crimes qu'il toléra ; à titre d'époux et de roi, il est responsable devant la postérité; mais si nous voyons en lui un homme désarmé contre les passions, faible de

[1] *Hist. Fr.*, VI, 32.

caractère, incertain dans ses croyances, flottant entre des dogmes mal compris, avide de toutes sortes de gloires, il serait injuste en même temps de ne lui tenir compte ni du temps où il a vécu, ni des difficultés qui s'opposaient à ses rêves inappliquables de centralisation ou de restauration impériale. S'il aima la guerre, sans s'inquiéter d'en justifier la légitimité, il ne fit qu'imiter ses contemporains ; s'il prétendit être assez éclairé pour interpréter par lui-même les dogmes de la religion, il faut lui savoir gré d'avoir admis la discussion, quand il aurait pu imposer violemment ses idées ; s'il essaya d'établir prématurément un système d'impôts sans acception de personnes, qui pourrait le blâmer de n'avoir pas persisté dans l'accomplissement de son dessein jusqu'à l'emploi de la force? Car le prince qui voulait plier les leudes à l'obéissance, les comtes à l'intégrité, les évêques au respect des canons, qui cultivait son esprit, qui essayait de relever l'architecture civile à côté de l'architecture religieuse, et qui se plaignait de voir les sources de la richesse détournées du fisc royal pour aller grossir démesurément les trésors de l'Eglise [1], ce prince avait sans doute l'intelligence du présent et comme l'intuition de l'avenir. Disons plus : nous ne craindrions pas de reconnaître en lui un roi supérieur à ses devanciers et à ses successeurs, s'il n'avait eu l'irréparable tort de se laisser dominer par une furie domestique, souillée de tous les crimes dont, au jugement de l'impartiale histoire, il a mérité de partager la déplorable solidarité.

Une fois Sighebert et Chilperik tombés sous le poignard des assassins, qu'allait devenir la dynastie de Klovis, représentée au nord et à l'ouest par un enfant et deux femmes

[1] *Hist. Fr.*, VI, 46.

abhorrées, à l'est par le dernier survivant des petits-fils du conquérant, que dégradait dans l'opinion des Francks une vie sensuelle et encore plus une sorte d'impéritie militaire? Quelle occasion pour les grands et les prélats de réagir contre l'oppression où les avaient réduits les despotiques prétentions de Klother et de l'époux de Frédegonde! Quoi! eux qui jusque-là s'étaient vu les arbitres des Gaules qu'ils avaient vraiment conquises, les uns en s'appuyant sur la religion, les autres sur le fer, n'auraient-ils donc prodigué leur sueur et leur sang que pour consolider un despotisme plus intolérable que ne fut même le despotisme romain? Le moment n'était-il pas venu de faire tourner les embarras d'une double minorité et l'incapacité prétendue du bon Gunthramn au profit de l'aristocratie, en assurant son indépendance? Telles étaient les secrètes aspirations que la conspiration de Gundowald ne tarda point à mettre dans une éclatante évidence, quoique l'évêque de Tours ait garde d'en convenir. Mais le roi de Bourgogne sut bientôt montrer aux dissidents qu'il y a d'autres moyens plus sûrs et plus efficaces que la violence pour trancher les épineuses questions, et que s'il n'avait pas hérité les talents militaires de son aïeul, il le dépassait peut-être en adresse diplomatique. Sans se laisser intimider ni troubler par l'arrogance poussée jusqu'à l'insulte des députés du jeune Childebert, ni détourner de ses vues par la réputation de Frédegonde, avec une habileté que Grégoire comprit, mais que les écrivains postérieurs n'ont pas, à notre avis, assez admirée; aussi bon parent que politique consommé, il maintint la balance impartiale entre ses deux neveux. Mesurant d'un juste coup-d'œil le danger que feraient courir à l'unité de la domination franque la division et le morcellement des trois royaumes qui la composent, il n'a qu'un but, c'est

de resserrer, au lieu de le relâcher, le lien qui les rapproche.

Donc ses armées arrêtent d'abord le soulèvement des Bretons et des Poitevins aux frontières de l'Aquitaine, puis se dirigeant au midi, affermissent ses droits vers la Méditerranée, d'où il pressent que peut venir un orage qu'il importe de conjurer ; ensuite il songe à prévenir une désunion qui serait fatale à la race de Klovis. Afin de déconcerter les intrigues de palais et l'espoir des factions, il adopte solennellement son neveu Childebert et le désigne à l'opinion publique comme le futur héritier de ses Etats[1]. Sans se laisser arrêter à de vagues alarmes, sans céder à d'étroites rivalités, il se déclare, au nom de la religion, le protecteur du jeune Klother, dont il salue le baptême d'un souhait de bon augure, comme il fera à la naissance de Theudebert, en formulant ce vœu, où se révèle un sentiment si essentiellement national et chrétien : « Que Dieu par celui-ci daigne relever le royaume des Francks[2] ! »

C'est qu'en effet Gunthramn, grâce à une haute intelligence de ce que réclamaient sa position et son époque, avait admirablement compris que l'unité et la prépondérance des Francks tenaient à la direction politique qu'il allait choisir, car la situation des successeurs de Klovis commençait à péricliter et l'horizon à s'assombrir autour d'eux. A l'est, les Lombards franchissant les Alpes, au sud les Wisigoths, en deça des Pyrénées, envahissaient la

[1] *Hist. Fr.*, V, 18. — *Guntchramnus rex ait : Evenit impulsu peccatorum meorum ut absque liberis remanerem, et ideo peto ut hic nepos meus mihi sit filius. Et imponens eum super cathedram suam cunctum ei regnum tradidit, dicens : Una nos parma protegat, unaque hasta defendat !*

[2] *Hist. Fr.*, l. VIII, 37.

France. Si, aidé de la vaillante épée du patrice Mummol, il put triompher des premiers, il échouait contre les seconds. Aussi fit-il preuve d'une rare prudence en résistant à l'entraînement des leudes qui, toujours avides de combats, méditaient la conquête de l'Italie et brûlaient de franchir les monts, afin d'y acquérir renom et butin en signalant leur valeur par de nouveaux exploits. Les événements ne tardèrent pas à justifier sa circonspection.

Tandis qu'il recevait une ambassade des Lombards, un prétendant, qui se disait issu de sang royal, débarquait à Marseille, le centre des intrigues de la cour d'Orient, avec l'appui de l'évêque Théodore[1]. En même temps la rumeur publique annonçait que le duc Mummol révolté se fortifiait derrière les remparts d'Avignon. Ainsi les pressentiments de Gunthramn se réalisaient; évidemment une conspiration des deux aristocraties en secret coalisées menaçait l'existence et l'intégrité du royaume. Quoique Gundowald, repoussé par Boson, eût disparu, sans qu'on pût connaître le lieu de sa retraite, du midi au nord courait et bouillonnait à travers la France un ferment de rébellion et de discorde. Aussitôt, de concert avec son neveu, Gunthramn, frappant un coup vigoureux, fait saisir l'évêque de Marseille qu'il soupçonnait être l'âme du complot; celui-ci, chargé de fers, est amené prisonnier jusqu'à Metz. Terrifié par cet acte inattendu d'autorité, il découvre la trame ourdie contre les deux rois et révèle que les grands du royaume de Childebert ont envoyé jusqu'à Constantinople un député inviter Gundowald à venir les délivrer de la tyrannie, en

[1] *Hist. Fr.*, VII, 36. — *Veni enim Massiliam, ibique me episcopus summa benignitate suscepit; habebat enim scripta seniorum regni nepotis mei.*

prenant possession du trône. Théodore dévoila-t-il en même temps le nom de ses collègues qui, en haine de la domination franque ou du despotisme de l'hétérodoxe Chilperik, et des vexations qu'il leur avait fait subir, s'étaient secrètement engagés à soutenir le prétendant? Grégoire, qui sans doute, pour obéir à l'esprit de corps plutôt qu'à une conviction réelle, a eu le tort de s'obstiner à défendre contre l'opinion publique l'équivoque réputation d'un Grec d'une astucieuse versatilité, reste muet sur ce point important; mais la suite des faits permet, selon nous, d'en tirer contre l'innocence de l'évêque inculpé une induction peu favorable qui rejaillit presque sur son défenseur.

On sait comment échoua une des plus redoutables conspirations qui aient menacé la dynastie mérovingienne jusqu'à sa chute. Quoique défendu par l'élite de l'aristocratie et soutenu par la faveur du clergé, Gundowald n'inspire qu'un sentiment de pitié très rapproché du mépris; presque aussi ridicule sur le pavois où il trébuche, à Brives, que sur les remparts de Comminges, où il harangue, au lieu de se battre, en montrant plutôt les mœurs d'un moine que la fierté d'un noble Franck, il fut au-dessous du rôle auquel il aspira; faute d'avoir su lutter jusqu'à la fin et tomber en brave, il compromit ses partisans. Enfin, malgré la sympathie de l'évêque de Tours que lui avait méritée une piété qui semble trop entachée de superstition, il laissa douter s'il ne fut pas plutôt le vulgaire instrument d'une réaction aristocratique, dont Théodore et Boson étaient les chefs, qu'un légitime rejeton du sang de Klovis.

Ce fut surtout après la mort du prétendant qui, pendant deux années, avait ébranlé l'unité et tenu en échec la puissance de l'empire des Francks, qu'on vit éclater l'habileté politique du roi de Bourgogne. D'après ses conseils, Chil-

debert se chargea de la répression des leudes rebelles ; pour lui, il se réservait d'infliger un autre châtiment aux évêques délinquants dont il avait pénétré l'artifice. Mais au lieu de proscrire tous les suspects à la fois, il ne désigne à la vengeance de son neveu que les plus à craindre par leur audace. D'abord fut proscrit Gunthramn-Boson, l'infatigable promoteur de ligues, dont il n'avait pas oublié l'insolence ; ensuite on frappa Ursion et Berthefred, deux leudes du Nord dont le courage émeut, intéresse, quoique leur rébellion fût évidente ; puis fut pris au piége l'orgueilleux et cruel Rauching, de Soissons ; le trépas qu'il subit nous laisse indifférents, parce qu'il avait mérité son sort[1]. Toutefois, on aimerait à retrouver chez l'évêque de Tours quelques mots qui décelassent une sensibilité moins restreinte avec un sentiment plus accusé d'équité naturelle. Il eût été digne d'un ministre de l'Evangile d'imposer silence à ses préventions de race, à ses intérêts privés, pour faire prévaloir auprès des rois la justice au lieu de la vengeance. Faute d'une résistance assez énergique aux empiètements du pouvoir, la justice, si elle avait jamais existé dans les plaids, était menacée de succomber bientôt sous le despotisme toujours croissant de la royauté.

Si donc, dans le procès des évêques, on recourut à des formes tutélaires et moins sauvages que dans la punition sanglante des leudes, il ne faut attribuer ce progrès qu'au respect qu'inspirait le pouvoir antérieur et supérieur de l'Eglise, à la tradition des conciles, et non pas à l'imitation des lois romaines trop frappées de discrédit auprès des Francks, pour que les vainqueurs, sous l'impression récente de leurs conquêtes, pussent se déterminer à les

[1] *Hist. Fr.*, IX, 9.

adopter ou à paraître subir l'influence des vaincus, en leur faisant même de légitimes emprunts.

Trahie ou du moins abandonnée par une partie de l'épiscopat qu'elle avait enrichie de ses dons, et souvent comblée de ses faveurs, que pouvait faire la royauté en une circonstance si critique? Se venger sans délai? Mais l'opinion publique se fût soulevée contre l'effusion d'un sang sacré. Le caractère sacerdotal ne semblait-il pas devoir couvrir les suspects de son inviolabilité? En appeler au souverain-pontife? Mais Rome était si loin! D'ailleurs, sa juridiction paraissait encore mal définie, précaire et trop incertaine. Pour les princes francks, le pape n'était qu'un évêque sujet de Constantinople; sa dépendance nuisait à la liberté ainsi qu'à l'autorité de ses arrêts. Restait de recourir à un jugement synodal, comme dans les procès tristement fameux de Prétextat ou de l'évêque de Reims; mais en voulant atteindre tous les suspects, n'était-il pas à craindre qu'on ne fît éclater en leur faveur d'ardentes sympathies, et que les juges n'hésitassent à se prononcer devant le nombre et la qualité des prévenus? Alors la royauté n'aurait eu que la honte de l'impuissance et du mauvais vouloir. Donc la prudence conseillait de diviser la cause, d'ajourner la répression, de poursuivre les plus compromis et de se borner à frapper les autres d'un reproche public ou d'une improbation mitigée, selon le temps et les circonstances. C'est à ce dernier parti que s'arrêta Gunthramn, qui, tout emporté qu'il était, savait dissimuler à propos. Il n'est pas douteux non plus que les conseils de l'évêque de Tours, qui jouit à cette époque, auprès des deux souverains de Metz et d'Orléans, d'un crédit mérité, puisqu'ils l'investirent des plus importants mandats, n'aient contribué à modifier leurs résolutions, à tempérer l'impétuosité et

l'amertume de leurs ressentiments. Rien ne prouve mieux que la conduite des descendants de Klovis, en cette difficile occurrence, quels progrès ils avaient faits dans l'art de gouverner les hommes, contrairement à l'opinion de critiques en renom[1], et en même temps quel intérêt ils avaient à ménager le clergé, puisque ce corps résumait en lui presque tous les éléments moraux que renfermât la société qui allait se fonder. Que si l'on considère quelles étaient alors les mœurs des rois, soit dans leur vie privée, soit dans leur vie publique, on sentira combien il leur importait de rencontrer près d'eux un contre-poids qui fît équilibre à la fougue de leurs passions. Ainsi, que serait devenue la sainteté du mariage si le trône eût continué à donner le déplorable exemple d'une polygamie sans frein et d'un dérèglement sans contrôle? Qui eût maintenu la dignité des personnes si la tête des plus grands de l'Etat, comme celle du leude Magnowald, eût pu tomber sans jugement sous la hache des bourreaux? Mais, vigilante gardienne de la moralité, la religion faisait sentinelle à la porte des palais; sans cesse l'auguste voix de ses ministres, qui puisaient dans leur conscience et dans l'opinion publique la force et l'indépendance nécessaires à l'accomplissement de leur mission sacrée, retentissait à l'oreille des rois; les conseils qu'avait dédaignés leur fougueuse jeunesse, souvent l'âge mûr les accueillait, et toujours la vieillesse les mettait en pratique. Pour un Chilperik hostile aux dogmes et à l'esprit du christianisme, on retrouve un Childebert qui convoque les conciles, visite les évêques, s'inspire de leurs conseils, fait régner autour de lui l'esprit chrétien comme

[1] Aug. Thierry. — *Dix ans d'études*, introd., p. 22.
Id. *Lettres sur l'Hist. de France*, l. IX.

un autre Théodose[1], un Gunthramn qui bâtit des églises, fonde des monastères, prodigue les aumônes, enfin lutte contre la simonie, fléau des peuples ignorants ou corrompus, qu'un siècle plus éclairé pouvait seul écarter à jamais du sanctuaire.

En résumé, affermir sur les Gaules la domination de la race franque, au dehors en contenant par les armes les Alemans, les Saxons et les Goths, au dedans en prévenant les funestes effets des partages; fonder une administration et établir une police qui, moins oppressive que celle des Romains, n'assurât pas moins de sécurité à tous les intérêts; enfin, faire contribuer l'Eglise, sans la fouler, au bien temporel de l'Etat; plier à l'obéissance la liberté des grands et des nobles, sans les opprimer : tel devait être le but de la royauté au VIe siècle.

Or, il n'est pas douteux, d'après ce que nous venons d'exposer, qu'il n'ait été entrevu et que les successeurs de Klovis n'aient essayé de marcher en ce sens; mais il ne leur était pas réservé d'y atteindre. La divergence des intérêts n'allait pas tarder à amener la divergence des efforts, car ni l'aristocratie sacerdotale, ni l'aristocratie guerrière, ne manifestaient les mêmes tendances. Pour l'une, l'idéal du bien semble avoir été la monarchie impériale dont elle se faisait une fausse idée, en supposant la plupart des empereurs de Constantinople ornés de toutes les vertus civiles et religieuses[2]; pour l'autre, qui prenait pour type du

[1] GREG., *Vita Pat.*, VI, 5; id. *Vita Pat.*, VIII, 3.

Hist. Fr., IX, 3; id. VI, 39. — *Nam Tiberium Cœsarem sibi adscivit ad defendendas provincias suas, hominem justum, eleemosynarium, æquum discernentem obtinentemque victorias, et quod omnibus supereminet bonis, etiam verissimum christianum.*

[2] *Hist. Fr.*, IV, 39. — PAUL. DIAC., l. II, c. 6,

bonheur l'indépendance qu'elle avait apportée des forêts de la Germanie, un fanatique amour d'égalité l'éloignait d'autant plus de ses rois que ceux-ci affectaient de se rapprocher davantage des institutions et des mœurs de l'empire romain.

Il est juste aussi de reconnaître que l'évêque de Tours n'était pas sympathique à l'établissement royal, soit secrète antipathie du vaincu pour le vainqueur, soit haine religieuse contre les transgresseurs de la loi évangélique. En effet, il ne croyait pas à la durée de la dynastie de Klovis, témoin la prédiction de l'évêque d'Alby, Salvius[1], sur la maison de Chilperik, et la sinistre prophétie de l'évêque de Trèves[2] sur la dynastie des rois francks, qu'il se plaît à raconter dans ses ouvrages. Ainsi, des deux grands corps qui composaient l'élite de l'Etat, l'un oubliant qu'il avait appelé de ses vœux les Francks à remplacer les Romains idolâtres et les Goths hérétiques, semblait vouloir leur refuser les moyens d'asseoir l'œuvre de la conquête, en formant des vœux pour une domination étrangère, tandis que l'autre, ne pouvant supporter de voir reparaître dans ses chefs les tendances despotiques qu'il abhorrait chez ses ennemis, ni leurs prétentions à limiter sur la terre conquise la liberté dont il jouissait aux bords du Rhin, devait s'agiter inquiet et mécontent jusqu'à ce qu'enfin une concession héréditaire eût assuré à sa famille une garantie d'avenir, à ses services une rémunération plus équitable que ne l'était un bénéfice passager ou la domesticité du palais.

Quelle était donc la position des leudes ou nobles depuis

[1] *Hist. Fr.*, VI, 51.

[2] GREG., *Vit. Pat.*, c. 17. — *Sed nec hoc silendum putavi, quod eidem de regibus Francorum a Domino fuit ostensum.*

que, de libres compagnons d'armes d'un chef électif, ils étaient devenus possesseurs temporaires d'une partie du territoire gaulois? Quelles vertus, quels vices déployèrent-ils avant que le traité d'Andelot, vrai point de départ de la féodalité, fût venu modifier et affermir les conditions de leur existence sociale? Voilà ce que nous allons essayer de déduire des récits de l'évêque de Tours comparés avec les opinions de ses devanciers ou de ses contemporains.

V.

L'aristocratie franque au VIe *siècle.*

Pendant que le christianisme, élargissant l'étroite enceinte de la cité romaine, déposait insensiblement dans les Gaules le germe bienfaisant d'où devait sortir la cité chrétienne, et préparait ainsi, pour un lointain avenir, les voies au renouvellement de la civilisation en Occident, au delà du Rhin et dans les profondeurs des forêts de Germanie[1] croissait une forte race, une race d'élite entre toutes, chez laquelle le pénétrant génie de Tacite[2] avait deviné les futurs vengeurs du monde opprimé et les rénovateurs d'une société frappée de décrépitude. Non moins fiers de leur mâle beauté, de leur haute stature, que jaloux de leur renommée, les Francks aimaient à maintenir intacte la pureté de leur sang et la délicatesse de leur honneur; au-dessus d'un vil amour du gain, ainsi que des vulgaires séductions des sens, ils honoraient leurs femmes comme

[1] *Et Germanis, qui nunc Franci dicantur, adscitis, transeuntes Rhenum fluvium.* — PAULI WARNEF. *diac.*, l. XIV, *De gestis lang.*

[2] TAC. *Germ.*, 28, 30, 37.

étant les inséparables compagnes de toute leur vie, loin de les mépriser, à la manière des Romains, en les exposant aux chances immorales du divorce. Ils ne recherchaient les richesses que pour les partager avec leurs compagnons et mériter leur dévouement par l'association des biens ou la réciprocité des services. Passionnés pour l'indépendance[1], ils se montraient toujours, comme les anciens Scythes, revêtus de leurs armes, afin de protéger leur liberté contre toute atteinte; discutant leurs intérêts dans des assemblées publiques avec leurs pairs; jugés par ceux-ci, ils n'avaient à craindre, comme les autres peuples, ni la vexation des impôts, puisqu'ils enrichissaient leurs chefs de leurs dons volontaires, ni à redouter des peines hors de proportion avec les délits, puisqu'ils en déterminaient eux-mêmes l'espèce et la mesure, ni à subir des châtiments flétrissants dictés par des codes impitoyables, parce qu'ils s'estimaient trop pour se déshonorer sans retour[2].

Il est à remarquer que l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique* ne dispute en aucun passage de ses écrits sur l'origine de la noblesse franque, ni sur sa valeur, encore moins sur son existence; c'est pour lui qui vécut si près d'elle un fait évident, indéniable, qu'il était réservé à l'école sceptique du siècle dernier de révoquer en doute, sans apporter, à l'appui de son opinion, des preuves qui se puissent soutenir.

On ne conçoit donc pas qu'un esprit aussi plein de sagacité que le critique dont nous avons déjà parlé, ait fait servir son érudition à embrouiller une question si nettement accusée par les textes de toutes les lois dites barbares,

[1] Amm. *Marc.*, l. XXI.
[2] Tac. *Germ.*, 12.

qui n'étaient que la traduction de coutumes plus anciennes, jusqu'aux capitulaires de Charlemagne, une question si savamment élucidée par Meyer, Boulainvilliers, et Montesquieu dans son *Esprit des Lois*. En vain nous objecterait-on la date des publications et les rapports des codes barbares avec les lois romaines, nous n'admettons comme expression vraie des mœurs germaines que ce qui n'a pas de similitude avec les mœurs de Rome ou de Constantinople. Une fois cette différence établie et reconnue, que nous importe l'époque de la promulgation de codes qui existaient depuis des siècles dans les coutumes? Rien ne nous semble aussi superflu, pour qui comprend la Germanie de Tacite, que de rechercher s'il existait une aristocratie antérieurement à l'établissement des Francks dans les Gaules. Les Francks pris en masse formaient une noblesse par rapport aux autres Germains; individuellement il y avait des degrés parmi eux. Qu'il y eût des hommes libres, soit Gaulois, Goths ou Germains, au-dessous et à côté des Francks, ce n'est pas douteux; un fait incontestable, c'est que la noblesse franque non-seulement existait, quoi qu'en dise un célèbre érudit, mais encore nous ajoutons que, prise dans son ensemble, elle était considérée comme étant tellement au-dessus des nobles et des hommes libres chez les autres nations, que de Klovis à Charlemagne elle évaluait sa composition au triple de toutes les compositions connues. Qu'est-il besoin d'autres preuves? Peut-être même faut-il voir dans ce fait l'explication de la sympathie que l'Eglise a toujours accordée à nos rois, et la raison de la supériorité qu'a toujours obtenue en Orient le peuple franck sur tous les autres peuples de l'Europe chrétienne.

Ainsi s'explique cette fierté d'hommes libres qu'une longue servitude avait fait oublier aux Gaulois, cette intré-

pidité naturelle dans les combats qui, pour être moins réglée que la valeur des Romains, compensait en élan ce qui manquait en discipline. Aussi, depuis Tacite jusqu'à Sidoine-Apollinaire, depuis Horace jusqu'à Claudien, tous les écrivains latins, poètes et prosateurs, ont-ils à l'envi multiplié les couleurs les plus propres à peindre le sentiment que leur inspirait la bravoure des Germains ou des Francks[1], comme s'ils avaient appréhendé de rester au-dessous de la vérité. « La mort peut les frapper, dit le poète gaulois, mais non pas la peur ; ils tiennent ferme devant le nombre, et par leur courage ils semblent survivre au trépas[2]. » Depuis plus de deux siècles fatiguant les Romains d'invasions sans cesse renaissantes, tour à tour ennemis ou alliés des conquérants de la Gaule, on les voit placés, pour ainsi dire, en sentinelles sur les bords du Rhin, quelquefois spectateurs, plus souvent auxiliaires des partis qui se disputaient, avec la possession de cette contrée, le dangereux titre d'empereur. Enfin, quand ils se furent aperçus que le prestige qui entourait et soutenait l'empire s'était éclipsé sous les insultes répétées d'Alarik, après avoir renversé et brûlé Trèves, la place d'armes des ennemis, s'étant adossés au Rhin, ils regardèrent en face tout le pays qui s'étend jusqu'à l'Atlantique et jurèrent de n'en plus sortir ; on sait s'ils furent fidèles à leur serment.

Tant que dura la conquête, c'est-à-dire pendant le siècle

[1] S. Hieron., *Vit. S. Hilar.* — *Inter Saxones et Alemannos gens non tam lata quam valida, olim Germania, nunc Francia vocatur.*

Sidon. Apoll., *in Paneg. Major.*

..... Puerilibus annis
Est belli maturus amor. Si forte premantur
Seu numero, seu sorte loci, mors obruit illos,
Non timor, invicti perstant animoque supersunt
Jam prope post animam....

qui s'écoula de la prise de Trèves à la mort de Klovis, rien ne paraît avoir troublé l'harmonie entre les rois chevelus et leurs nobles compagnons, rien, excepté l'exil temporaire infligé à Childerik, à qui ils prouvèrent que les fils de la Germanie, en vivant au milieu des Gallo-Romains, n'avaient pas renoncé à la délicatesse de leurs mœurs primitives. Ils étaient tels encore que l'auteur du *de Germania* les dépeignait quatre siècles auparavant. Quoiqu'il nous en coûte de différer ici d'opinion avec un érudit au jugement duquel nous aimons d'ailleurs à souscrire, il nous semble que M. Naudet, malgré la justesse de sa critique habituelle, s'écarte du vrai quand il prétend, contrairement aux assertions de Tacite, « que les Germains n'estimaient les femmes que comme souches de la population, comme instruments de la reproduction des guerriers[1]. » Le docte secrétaire de l'Académie a-t-il donc oublié le caractère fatidique et presque divin que ce peuple attribuait à Veléda, à Aurinia et à tant d'autres prophétesses ou sybilles, puissants auxiliaires de la religion et de la liberté, chez lesquelles on pourrait voir les devancières des fées et les précurseurs des dames si vénérées au Moyen-Age? Ailleurs le même écrivain, en contradiction avec lui-même, fait remarquer la rigueur des châtiments qui atteignaient les fautes contre la chasteté, et il cite pour exemple, d'après Grégoire de Tours, le supplice qu'infligèrent à une femme et à son amant des parents qu'il suppose avoir été d'origine franque ou barbare. Puis, dans le même mémoire, comme s'il se repentait de cette concession, le savant académicien se hâte d'alléguer le trait du comte d'Auvergne Eulalius, sans doute afin de prouver le relâchement des mœurs après la

[1] NAUDET, *Mém. de l'Acad. des Insc.*, t. XXVI.

conquête : « Celui-ci s'étant plaint à la cour que son épouse « l'avait quitté pour suivre le duc Didier, on le tourna en « ridicule. Il est vrai, dit-il, qu'Eulalius avait la réputation « de vivre mal avec sa femme ; mais cette circonstance est « une preuve de plus de la corruption. » De qui, je vous en prie, sinon des Gallo-Romains auxquels appartenait ce personnage par son caractère et sa naissance? En pareille cause, le monarque franck pouvait-il rien faire de plus sage que de laisser sous la peine du talion un homme décrié, un ravisseur sacrilége? Un tel témoignage ne dépose-t-il pas plutôt en faveur du jugement qu'il n'accuse la moralité du juge qui l'a rendu ?

Mais le malentendu ne vient peut-être que de ce qu'on impute à tort à la race ce qui est particulier à ses chefs. Après que la domination franque eût commencé à se consolider et s'asseoir dans les Gaules, et que, grâce à la salutaire influence d'une religion plus pure, les rois et leurs nouveaux sujets aspirèrent à jouir des douceurs de la paix, alors se manifestèrent entre les fils de Klovis et leurs leudes les premiers germes d'une scission qui, malgré de passagères intermittences, devait se prolonger bien des siècles encore à travers les orages du Moyen-Age. En effet, comment la concorde eût-elle uni les rois et les nobles, ceux-là cherchant autant à se rapprocher des mœurs romaines que ceux-ci avaient intérêt à s'en éloigner? Or, rien n'est plus propre à nous faire comprendre les causes de cette opposition que la recherche attentive des mœurs et des habitudes de la noblesse franque à cette époque.

D'ordinaire des écrivains sans érudition ou sans bonne foi, aveuglés par l'esprit de parti qui bien souvent défigure notre histoire et lui enlève sa vraie physionomie, se complaisent à nous représenter l'aristocratie militaire de ce

temps sous les couleurs les plus fausses. A les entendre, ce n'est qu'une troupe de barbares dépourvus de toutes les qualités, chargés de tous les vices, tandis qu'ils réservent leur admiration pour des héros sans moralité ou des tribuns turbulents sans autre vertu que l'exagération du langage, sans autre recommandation que l'obscurité de leur naissance, ne s'apercevant pas, dans l'aveuglement de leurs préjugés, qu'ils déshonorent gratuitement le passé de notre pays et les fondateurs de notre nationalité. L'auteur de l'*Histoire ecclésiastique des Francks* a-t-il échappé à cette prévention séculaire du vaincu contre le vainqueur, du faible contre le fort, qui entache depuis si longtemps nos annales et en altère la sincérité? Nous avons peur qu'il n'en soit rien. Malgré son affectation à rappeler sa noblesse, de source arverne, essentiellement gallo-romaine et sénatoriale, selon son expression, il hait dans les Francks[1] les conquérants du sol gaulois, il ne peut leur pardonner la dévastation de sa chère Auvergne, trop fidèle alliée de Rome, que ni les Romains ni ses habitants ne surent défendre; toujours et partout se retracent à son souvenir la spoliation et l'exil dont furent victimes sa famille et ses concitoyens. Toutefois, en dépit de cette secrète disposition à ravaler les héros de la conquête, la naïveté de son récit, meilleure que ses jugements, peut suffire à nous éclairer et à rectifier les conséquences qu'il en tire.

Qu'étaient-ce donc que les leudes, d'après l'évêque de Tours, et comment vivaient-ils dans cette société nouvelle

[1] *Hist. Fr.*, III, 2.
Id. *Glor. M.*, 52.
Id. *Mir. S. Mar.*, 13, 23.
Id. *Vit. Pat.* V, 2.

si différente de leur berceau primitif? Comment passèrent-ils de la vie presque nomade à la vie sédentaire et civilisée? Ce serait en vain qu'on s'attendrait à trouver soit dans l'histoire ecclésiastique, soit dans les œuvres de Grégoire, des notions nettes et précises sur l'éducation que recevaient en ce temps les enfants de l'aristocratie franque et de l'aristocratie gallo-romaine. Néanmoins, d'après quelques passages rapprochés les uns des autres et de rares indications éparses çà et là, nous sommes portés à croire qu'il existait dans l'intérieur des palais ou des maisons royales une sorte d'enseignement où dominait sans doute la pratique, plus que la théorie, que donnaient aux fils des nobles les domestiques ou officiers de la cour du roi. L'institution de l'école des pages, conservée jusqu'en ces derniers temps, en rappelle le souvenir. Là, sous l'œil du monarque entouré de ses enfants, on formait la jeunesse non-seulement aux exercices physiques qui exigent le concours de la force et de l'adresse, mais aussi aux exercices moraux qui forment l'esprit et le cœur par l'habitude du bien. Ainsi on l'accoutumait à l'obéissance et à la courtoisie que comportait le siècle, que maintenait la tradition; on l'instruisait dans les éléments des lettres, on l'initiait aux formes de l'administration telle qu'elle existait alors. Mais pour ceux qui étaient jaloux de pénétrer plus avant, ils devaient recourir ou à l'Eglise, fidèle dépositaire d'une plus forte science, ou à quelques maîtres laïcs, dispersés dans les grandes villes du midi ou de l'est, qui conservaient les traditions de l'enseignement profane.

Ainsi Aredius, issu de nobles parents, fut envoyé dès son jeune âge de Limoges à Trèves auprès du roi Théodebert, qui le confia aux soins des hommes de son palais. Sans doute il se destinait à poursuivre les hautes dignités de la

cour ou de l'administration civile, dont le service de la maison royale était d'ordinaire l'apprentissage et le noviciat obligé; mais il en arriva autrement. L'évêque Nicet (ou S. Nizier), aussi distingué par la sainteté de sa vie que par l'éloquence de sa parole, ayant remarqué l'intelligence qui rayonnait sur le front du jeune homme, lui commanda de le suivre, et pour prix de son obéissance le corrigea, l'instruisit et l'éclaira en lui expliquant les livres divins [1].

Bien plus savante et plus compliquée était l'éducation des Gallo-Romains auprès desquels les rhéteurs n'avaient pas perdu leur crédit, mais dans la différence des résultats qu'elle produisait on sentait la maligne influence qu'exerçait encore sur les âmes l'esprit du paganisme en décadence. Ainsi Andarchius [2], qu'on croit avoir été un serviteur du noble marseillais Félix, étudia avec le fils de son maître les lettres latines, l'arithmétique et les lois renfermées dans le code Théodosien. Grâce à la réputation que lui valut son savoir, il s'attacha d'abord à la suite du duc Loup qui, en retour de ses services, le recommanda au roi Sighebert; mais, la cupidité le poussant, il ne tarda pas à abuser de la confiance du prince et d'une science que n'avait pas vivifiée l'esprit chrétien. Il se prit dans ses propres piéges et périt victime de sa cupidité.

Toutefois, il faut reconnaître qu'en ce temps, hors des

[1] *Hist. Fr.*, X, 29. — *Qui (Nicetius) intuens puerum in regis palatio, nescio quid in vultu ejus cernens divinum, præcepit ei se sequi... Expetiit adolescens a beato sacerdote se corrigi, ab eo edoceri, ab eo imbui, ac in divinis voluminibus ab eodem exerceri.*

[2] *Hist. Fr.*, IV, 47. — *Qui (Felix) ad obsequium domini deputatus, ad studia litterarum cum eo positus, bene institutus emicuit, nam de operibus Virgilii, legis Theodosianæ libris, arteque calculi ad plene eruditus est.*

cloîtres et de l'Eglise, la culture de l'esprit n'était qu'une rare exception. Comme à l'époque dont Tacite, dans sa *Germanie*, nous a dépeint si énergiquement les mœurs, les nobles Francks n'aimaient que la chasse et l'exercice des armes; la religion même, ils la subordonnaient presque toujours à leurs passions; on peut dire qu'elle n'habitait le plus souvent que les dehors de leur âme. Superstitieux en raison de leur ignorance, ils attribuaient à certains lieux et aux livres saints une vertu mystérieuse qu'ils reportaient quelquefois, par une heureuse rencontre, sur les ministres des autels. Cependant ce respect presque idolâtre n'éclatait guère que dans les circonstances critiques, mais sans modifier sensiblement le fond de leurs mœurs.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que de tels hommes fussent peu soucieux de science et de piété, et qu'ils missent au premier rang des vertus celle qui leur était la plus familière et dont ils avaient le plus besoin, un courage à l'épreuve, une indomptable énergie, ressort et gage de leur indépendance. Que si, au point de vue de la raison, nous préférons la discipline du courage, la souplesse de la volonté, aux impétueux élans de ces fiers soldats qui forçaient les rois à les suivre, s'indignant que leurs chefs, devenus trop pacifiques depuis la conquête, eussent désappris le chemin du Rhin et oublié qu'aux Francks appartenait l'empire sur les peuples du Nord[1], qu'on se rappelle quelle cause avait précipité de chute en chute, depuis Trèves et Vienne jusqu'à Milan et Ravenne, la fastueuse domination des empereurs d'Occident.

A ces Gaulois avilis, à ces Romains dégénérés qui ne savaient que fuir et ne retrouvaient une lueur de courage

[1] *Hist. Fr.*, V, 14.

que pour outrager Dieu par un attentat contre ses lois et contre eux-mêmes [1], qui ne préférerait la bravoure du leude franck Munderik qui, retranché dans un château de l'Auvergne, anime ainsi les siens à la résistance : « Tenons-nous fermes, combattons jusqu'à la mort, et les ennemis ne nous vaincront pas [2]. » Il disait vrai, car il fallut pour forcer son héroïque indépendance recourir à la trahison. Sans doute Grégoire préférait ce généreux barbare, un des défenseurs du château de Merliac en Arvernie, au patrice Celsus qui devait son titre, selon lui, encore plus à la hauteur de sa taille, à la massive carrure de ses membres, qu'à sa science du droit [3]; mais combien d'exemples démontrent qu'il nourrissait contre les agents du pouvoir séculier, quels qu'ils fussent, et surtout contre les nobles, une haine que n'excuse pas toujours l'amour de l'Eglise, et qui, dans tous les cas, fait suspecter son impartialité. Et pourtant quels hommes c'étaient que ces leudes dont les rois se disputaient les services avec une si jalouse fureur, sans tenir compte de ce que réclamait ce fier sentiment d'égalité que leurs nobles compagnons ne devaient abdiquer que bien des siècles plus tard sous la hache des bourreaux de la monarchie absolue et du despotisme populaire! Que dire de Gunthramn-Boson? Où trouver dans notre histoire un type plus héroïque et plus voisin du caractère chevaleresque? Le voyez-vous sur le chemin de Tours à Poitiers luttant, la dague au poing, contre Dracolen l'avisé, un sbire de ce temps-là, qui, au lieu de faire la

[1] *Hist. Fr.*, IV, 34; id. III, 33, 36.

[2] *Hist. Fr.*, III, 14. — *Mundericus autem repugnabat cum suis dicens. Stemus fortes, et usque ad mortem pariter dimicemus, et non subdamur inimicis.*

[3] *Hist. Fr.*, IV, 24.

chasse aux esclaves, la faisait aux hommes libres dans l'intérêt des rois? « Prends tout ce que tu voudras, dit-il à l'émissaire de Chilperik, laisse-moi nu, s'il le faut, mais que seulement je puisse emmener mes filles avec moi. — Voici la corde, répart insolemment le fanfaron, avec laquelle j'ai attaché les autres, et je les ai menés au roi; elle me servira aujourd'hui à te lier et à te conduire là-bas enchaîné. » En ce disant, il pique son cheval, se précipite sur son adversaire et va lui porter un coup terrible. Boson, voyant la mort suspendue sur sa tête, invoque le nom de Dieu, la grande vertu de S. Martin, puis levant sa lance, il frappe Dracolen à la mâchoire d'un si rude coup, que son agresseur tombe à moitié renversé de son cheval. Ensuite il met en fuite les compagnons du mort, le dépouille selon l'usage de ce temps, et poursuit fièrement sa route avec ses filles, innocents témoins d'un drame où se jouait leur servitude ou leur liberté[1].

Croyez-vous que ce leude, qui portait à ses ennemis des atteintes dignes des héros d'Homère ou de la chevalerie, dût s'arrêter à ce début? Après avoir résisté aux piéges de l'astucieux Chilperik, devenu ambassadeur de Childebert, comment répond-il aux reproches de Gunthramn, le roi de Bourgogne, qui l'accuse de trahison et de déloyauté? « Toi, seigneur roi, tu es assis sur le trône royal, voilà « pourquoi personne n'a osé te répondre. Moi, je te ré- « ponds et je soutiens que je suis innocent et sans repro- « che; s'il y a ici quelqu'un (dit-il en promenant ses regards « sur l'assemblée) d'égal à moi qui m'impute en secret ce « crime, qu'il s'avance et qu'il parle! Pour toi, très pieux

[1] *Hist. Fr.*, V, 26.

« roi, remets l'affaire au jugement de Dieu; qu'il décide « lorsqu'il nous aura vu combattre en champ clos[1] ! »

Il dit, et tout le monde de garder le silence. A ce fier langage incompris des Gallo-Romains, qu'avez-vous reconnu? Un héros d'Homère ou le type anticipé de la chevalerie, voilà le Franck du VIe siècle. Tel était l'homme qui périt comme un autre Alcibiade, mais qui, au lieu d'être pleuré par une femme, fut pleuré par un évêque. Ajoutons que s'il fallait choisir entre l'émotion de l'évêque de Verdun, le noble Agerik, qui meurt du regret de n'avoir pu empêcher le meurtre d'un aussi vaillant homme, et l'insensibilité ironique de l'évêque de Tours, qui a le triste courage de railler, à la manière des poètes païens, le Franck abattu[2], sur sa crédulité superstitieuse, notre préférence ne saurait être équivoque. Peut-être aussi n'est-ce là qu'une représaille posthume que le Gallo-Romain a voulu tirer du meurtrier de Gundowald.

A côté du courage quelquefois calculé, comme on le voit chez le duc Mummol qui sauva le Midi de la dernière invasion des Lombards, et les empêcha de joindre la Gaule à l'Italie, plus souvent spontané, comme on aime à le rencontrer chez Munderik et Boson, poussé même jusqu'à l'excès, témoin la lutte des Francks de Tournay, qui combattirent « jusqu'à ce que des deux troupes il n'en restât qu'un seul, faute d'ennemi pour le frapper[3], » on est ravi de trouver chez l'aristocratie guerrière de ce temps deux

[1] *Hist. Fr.*, VII, 14.

[2] *Hist. Fr.*, IX, 10. — *Hariolis ac sortibus sæpius utebatur, ex quibus futura cognoscere cupiens, remansit illusus.*

[3] *Hist. Fr.*, X, 27. — *Inter Tornacenses quoque Francos non mediocris disceptatio orta est... Nec remaneret quispiam ex utrisque, nisi unus tantum cui percussor defuit.*

autres vertus, dont l'une, le dévouement, devrait être l'inséparable compagne de la première, et dont l'autre, toujours rare parmi les races belliqueuses, mérite d'autant plus d'être signalée que la plupart des historiens de notre siècle, interprétant à faux les chroniqueurs du Moyen-Age ou les dénaturant à dessein au profit de mesquines passions, se sont fait un malin plaisir de les dénier à la noblesse française; car n'est-ce pas un effet de l'envie que de refuser aux autres la hauteur de vertu où l'on se sent incapable d'atteindre [1] ?

A notre avis, la pureté de mœurs antérieure même au christianisme chez les Francks (qui pour nous ne sont autres que les Germains dont parle Tacite) éclate de la manière la plus sensible dans les récits de l'évêque de Tours, ainsi que dans les chroniques des temps postérieurs. Childerik a-t-il outragé les femmes de ses leudes, aussitôt il est par eux expulsé de la Belgique en punition de ses vices. Theudebert s'est-il laissé prendre aux charmes d'une femme méridionale, de l'impure Deuteria, à laquelle il sacrifie une épouse légitime, on le force à s'en séparer; ce n'est que par le fer, c'est-à-dire par l'abus de la force, que Gunthramn, envers lequel l'Eglise poussa trop loin la reconnaissance, parvient à réprimer le mécontentement qu'a soulevé chez les leudes un divorce qui n'avait pas même l'excuse de la noblesse du choix. En veut-on un exemple encore plus convaincant et plus pathétique? Les serviteurs du duc Amalo vont immoler à la

[1] NAUDET. — *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. VIII.

AMPÈRE. — *Hist. litt. de la France avant le* XIIe *siècle*, l. II, c. 3, p. 206.

Récits historiques, par le baron ERNOUF.

vengeance de leur maître, mortellement blessé d'un poignard, une nouvelle Judith, une vierge de Bourgogne, l'honneur de son sexe, quelle que fût sa condition; écoutez la réponse du noble Franck : « N'en faites rien, je vous « prie, car j'ai péché en voulant lui ravir sa chasteté ; qu'elle « ne périsse pas celle qui m'a frappé pour conserver sa « pudicité [1] ! » Ces paroles sont-elles d'un tyran qui abuse de la force pour satisfaire sa lubricité, ou bien d'un cœur loyal égaré par ses sens? Ce type est-il au-dessous des héros de la Grèce et de Rome? Est-il propre à justifier les satires du Moyen-Age, si complaisamment acceptées, recherchées et recueillies par l'école qui chez nous continue l'école sceptique du siècle dernier? L'aristocratie de ce temps n'avait-elle donc que des vertus sans mélange de défauts? Que deviennent ces traits d'ambition, de rapacité, de cruauté quelquefois, d'amour désordonné des plaisirs et des combats, dont sont remplis les dix livres de l'*Histoire des Francks?* Loin de nous de prétendre nier ce qui est manifeste. On y rencontre même en plus d'un passage des faits qui attestent des passions plus basses, telles que la lâcheté, la corruption et l'impiété ; mais il faut remarquer que ces vices sont surtout imputables aux Gallo-Romains. Donc, malgré l'assertion contraire des *Lettres sur l'Histoire de France,* malgré la réputation de leur auteur, il faut rendre à chacun ce qui lui appartient. Les preuves en sont si nombreuses qu'elles entraînent l'évidence.

[1] *Hist. Fr.*, IX, 27. — *Quam quum interficere vellent, exclamavit ille dicens : Ne faciatis, quæso, ego enim peccavi, qui vim castitati inferre conatus sum, nam hæc quæ pudicitiam studuit conservare omninò non pereat; hæc dicens, spiritum exhalavit.* — Les Francks de Tournay étaient païens, le duc Amalo était franck et chrétien; les uns ont des vertus sauvages, l'autre un héroïsme sublime.

Quel plus frappant exemple d'avilissement que la conduite d'Arcadius, l'indigne descendant de l'illustre évêque de Clermont, le fils de cet Apollinaire qui, quoique sous les drapeaux des Goths, périt bravement aux champs de Voglad en Poitou, où il croyait défendre l'indépendance de son pays. Intrigant ambitieux, aussitôt qu'il sut Theuderik engagé dans la guerre contre les Saxons, espérant qu'il n'en reviendrait pas, il invite Childebert à s'emparer de l'Auvergne ; mais le fils aîné de Klovis accourt soudain avec ses redoutables soldats. A cette nouvelle, le lâche Gallo-Romain abandonnant sa mère Placidine et sa tante Alchima aux mains du vainqueur, s'enfuit à Bourges d'où il ne devait sortir, l'infâme ! que pour remplir l'odieux message des fils de Klothilde à leur mère[1].

A côté de la noble fierté des Francks qui provoquent en face leurs adversaires, comme Gunthramn-Boson, ou qui préfèrent la mort à la violation des liens de l'amitié, comme Berthefred et Ursion, quel contraste l'évêque de Tours nous offre en ses récits ! C'est la rivalité de deux légistes courtisans, savants et fort lettrés, Secundinus et Astériolus, qui substituent les dents et les poings aux coups de lance. Le premier fait périr traîtreusement son rival, puis plus tard, afin de se dérober à de justes représailles, il a recours... à un défi peut-être ? Non, ce serait le fait d'un Franck, mais à un obscur attentat contre lui-même, à un suicide par le poison[2], ou bien c'est un comte de Gévaudan, Palladius, qui commence par calomnier l'évêque Parthenius. (Or, remarquez ici que ces officiers qui occupaient dans la hiénarchie administrative un rang analogue, bien qu'inférieur

[1] *Hist. Fr.*, III, 9, 12 ; id. III, 18.
[2] *Hist. Fr.*, III, 33.

aux préfets de l'empire, et qui ne semblent avoir eu d'autre rôle que de tenir en échec le pouvoir épiscopal, étaient presque toujours des Gallo-Romains[1].) On destitue le calomniateur de ses fonctions; dévoré d'envie et troublé par la peur, il ne peut résister à la disgrâce, il se tue de deux coups d'épée[2], ne trouvant de refuge aux misérables passions d'un cœur abaissé que dans l'imitation des Romains de la décadence.

A la lâcheté, à l'intrigue se joignait encore surtout chez les Gallo-Romains du midi une impiété sans pudeur ni limites. Tantôt c'est un comte d'Arvernum, Eulalius, qui ne craint pas, pour assouvir ses passions effrénées, de violer la religion, en enlevant une vierge de l'asile sacré où s'abritait son innocence[3]. Tantôt c'est un comte de Marseille, Albinus, qui, plein d'un zèle fanatique pour la justice civile, ose arrêter de sa main, au pied des autels, le jour de Pâques, un prêtre coupable, il est vrai, mais que la sainteté du lieu et le respect de la religion devaient protéger au moins un instant contre ses poursuites. C'est encore un Hortensius qui prétend mettre le pouvoir civil au-dessus de la puissance ecclésiastique, et dont l'évêque Quintien ne peut contenir les fureurs que par l'excommunication. Ainsi dès ce temps, dès le VIe siècle, s'engageait entre deux juridictions qui devraient toujours être distinctes et nettement définies une lutte inévitablement fatale à la liberté, quelqu'en fût le résultat, une lutte nécessairement honteuse, quel que dût être le vainqueur, qu'il s'appelât Philippe ou Grégoire.

[1] *Hist. Fr.*, V, 48; ib. VI, 11.
[2] *Hist. Fr.*, IV, 34.
[3] *Hist. Fr.*, X, 8.

Que ces hommes fussent polis et cultivés, le modèle des lumières, selon l'écrivain déjà cité[1], qu'importe, si aux vices des esclaves ils joignaient la corruption et l'impiété ! Qu'est-ce que la Gaule avait à en espérer pour sa régénération morale? Etait-ce donc d'une source aussi impure que pouvait jaillir et découler la civilisation du premier royaume chrétien, de la France future, de l'empire qui devait commander au monde plus encore par l'autorité des principes que par la force des armes? En effet, il s'agissait alors de bien plus que d'une rivalité de juridiction ou d'intérêt. Les destinées de la religion et la fondation d'un empire étaient en jeu.

Au contraire, quoique les Francks, d'un esprit inculte et illettré, se montrassent sous des dehors plus grossiers, du moins le sentiment de la grandeur du christianisme ne leur était pas étranger; s'ils avaient des faiblesses, des vices même, loin de s'en glorifier en foulant aux pieds la vertu et les mœurs, à la manière des païens, ils savaient respecter à la fois leur dignité personnelle et l'indépendance des autres. Chez les Gallo-Romains rien de semblable n'existait. Dépourvus des qualités dont s'honorait jadis la race gauloise, ils n'avaient mis à la place que le doute qui flétrissait, que les vices qui dégradaient leurs premiers vainqueurs. Supposé que leur influence vînt à prévaloir auprès des rois, n'était-il pas à craindre que par elle ne fût étouffée en son germe la civilisation qui devait emprunter son éclat et sa force à la bravoure franque et sa grandeur morale à une religion nouvelle? Tel était sans doute le danger que prévoyait l'évêque de Tours, car s'il se sentait peu d'attrait et de sympathie pour les nouveaux

[1] Aug. Thierry. — *Lettres sur l'Hist. de France.*

maîtres de la Gaule, s'il ne comprenait pas à quels miracles de valeur pouvaient s'élever ces fiers soldats, au profit d'une religion qui sût les diriger, il faut avouer, et c'est là ce qui constitue, selon nous, un des principaux mérites de son histoire, qu'il n'a point dissimulé sous l'artifice des récits le secret mépris que lui inspiraient ces Romains corrompus, qu'ils fussent revêtus de la pourpre épiscopale ou des plus hauts emplois de l'administration civile. D'où l'on pourrait conclure que s'il a péché par quelque endroit, c'est par manque d'étendue d'esprit plutôt que par défaut de sincérité.

VI.

Le clergé régulier ou les monastères au VIe *siècle.*

Si, dans ses prévisions sur l'avenir de la société chrétienne dans notre pays, Grégoire ne faisait fond ni sur l'épiscopat de son temps dont il nous a transmis un tableau si peu flatté, ni sur la royauté qui inclinait vers l'hérésie et tendait au despotisme, ni enfin sur cette indomptable aristocratie qui n'aspirait qu'à la guerre, et dont il prisait trop peu les sauvages, mais mâles vertus, était-il donc atteint, sinon d'un scepticisme, au moins d'un découragement anticipé? Non, ses œuvres tant sacrées que profanes sont là pour l'attester et pour révéler ses tendances. Plein de foi dans les promesses de l'Evangile, il avait une ferme croyance à la rénovation de la race humaine, à la mission civilisatrice du christianisme; grâce à une sorte de divination prophétique, il entrevoyait le rôle que l'avenir destinait à cette partie du peuple qui, comme au temps de César[1], n'était rien et ne comptait pour rien dans le monde social.

[1] *Cæs. com. — De bell. gall.*, VI.

Restait en dehors de la société bruyante, inquiète, agitée, de cette époque, une autre société calme, recueillie, absorbée dans ses méditations, qui, tout en paraissant plus préoccupée du monde à venir que de la terre, s'organisait silencieusement et se préparait à la conquête des âmes par les travaux de l'esprit. C'était sur celle-là, sur la société monastique recrutée où le Christ recruta ses disciples, que l'évêque de Tours faisait reposer ses espérances de progrès et de régénération morale. C'est là ce qui suffit à nous expliquer l'importance que l'auteur attache aux simples légendes, et c'est aussi la raison pour laquelle nous croyons devoir, avant de terminer ce travail, insister sur cette partie essentielle de l'*Histoire ecclésiastique des Francks,* afin de mettre en relief une intention que la plupart des écrivains avant nous paraissent avoir méconnue ou trop peu appréciée.

D'après le tableau que nous avons retracé des mœurs des rois et de la conduite des grands, qu'ils appartinssent à la société civile ou au clergé séculier, on comprend comment le doute sur la durée de l'établissement social et monarchique pouvait s'emparer de l'esprit d'un contemporain, pour peu qu'il fût clairvoyant et réfléchi. En effet, sur quelle base fonder un long espoir d'avenir? Sur quel terrain asseoir l'édifice de la rénovation chrétienne? Au milieu de ce chaos où s'agitaient tant de frénétiques passions, où l'on ne rencontre que guerres, désastres et calamités, qu'y avait-il à faire pour un prêtre chrétien, triste spectateur de ces interminables querelles dont le seul résultat était de prolonger la barbarie et de reculer la solution du problème que l'Evangile venait résoudre, le progrès par la foi et par la pratique de vertus nouvelles, inconnues ou dédaignées du monde païen? N'était-ce pas de chercher où se trou-

vaient ces vertus, de les préconiser, de les mettre en lumière, afin de flétrir par le contraste les vices qui dégradaient la plus grande partie des hommes de ce siècle? Convaincu que la parole seule, sans l'appui de l'exemple, était impuissante à substituer une société plus parfaite à une société corrompue, puisque les prophètes même, chez les Israélites, n'avaient pu parvenir, malgré leur éloquence inspirée, à retirer la société juive de son matérialisme, réfléchissant en outre que, si le sang versé des martyrs avait provoqué l'enthousiasme, cette salutaire ardeur, sous peine de se refroidir, demandait un aliment qui l'entretînt, l'évêque de Tours, grâce à une admirable intelligence des besoins moraux de l'humanité, comprit que l'avenir du christianisme reposait sur l'extension et la propagation de la vie monastique.

A quoi bon, en effet, bâtir des églises sur les ruines des temples profanes, si la population des villes persistait à mener la vie sensuelle et raffinée des derniers temps de l'empire romain? A quoi bon renverser les idoles, si la population des campagnes continuait à croupir au sein de l'ignorance et d'une grossière superstition dont le foyer se rallumait sans cesse? Sans doute un rayon d'espoir devait briller aux yeux du pieux évêque et réchauffer son zèle, quand, reportant ses regards à deux siècles en arrière, il observait les progrès accomplis depuis que, docile à la prédication de Martin, son illustre devancier, toute l'étendue des Gaules, du pays des Allobroges au fond de la Bretagne, avait reçu la parole sacrée; depuis que, des Alpes à l'Océan et du Rhin à la mer Méditerranée, s'élevaient partout des monastères. Ne venait-on pas d'édifier près de Tours Marmoutiers, près de Poitiers Ligugé, dans l'île de Lérins St-Honorat, et tant d'autres d'où s'échappaient sans cesse,

comme d'une ruche féconde, de nouveaux essaims qui, par leurs labeurs, allaient fonder la cité nouvelle et faire briller le flambeau de la foi jusque sur les âpres rochers de l'Ecosse ?

Or, ce qui démontre la justesse des vues de Grégoire, c'est que la religion commençait déjà à s'altérer dans les Gaules. En effet, autour de lui que voyait-il ? Une manifeste tendance à dévier des principes qui constituent l'esprit chrétien. Ceux qui auraient dû diriger et éclairer les âmes, au lieu de se vouer à cette fonction sacrée, oublieux du devoir, ne se montraient préoccupés que des richesses, soucieux que de leurs intérêts temporels. Cependant d'Orient en Occident circulait et s'infiltrait, comme une dévorante contagion, le venin d'une hérésie aux inextricables subtilités qui, s'attaquant à la divinité même de son fondateur, mettait en péril l'intégrité de la religion et menaçait par des subtilités sophistiques d'en arrêter les progrès, avant même que l'Europe entière eût connu la parole évangélique.

Comment donc le mal pouvait-il être conjuré? A défaut du clergé séculier qu'absorbaient trop souvent d'autres intérêts, il ne restait plus que les moines qui pratiquassent l'Evangile dans toute sa sincérité. Par quels autres athlètes le christianisme pouvait-il être mieux soutenu, ravivé, défendu et sauvé? De là la tendresse de Grégoire pour les anachorètes, sa prédilection pour les monastères, son affection pour tous les ouvriers évangéliques. Bien différent du poète gaulois Rutilius, de ce païen sensualiste et attardé qui détournait ses regards « de ces hommes qui fuient la lumière et les faveurs de la fortune, qui veulent vivre « seuls et sans témoins, et s'infligent de volontaires tor-

tures[1], » bien différent de ce païen aveuglé qui s'étonnait naïvement qu'à la métamorphose des corps le christianisme eût substitué la métamorphose des âmes, le pieux prélat voyait dans ces asiles sacrés dont se couvrait surtout la Gaule centrale, dans ces solitaires creusant les rochers au bord de la Loire ou s'enfonçant aux mystérieuses profondeurs des forêts, une hache d'une main, de l'autre l'Evangile, afin de s'y fortifier par le travail, l'étude et la prière, les vrais missionnaires apostoliques ; en eux il reconnaissait les colonnes sur lesquelles s'appuyait le genre humain, en dépit des sophistes et des épicuriens conjurés contre le nouveau culte.

Et qu'on ne s'étonne pas si, plutôt historien sacré qu'historien profane, il aime à opposer un exemple tiré de la vie monastique au récit des vicissitudes et des intrigues de la vie civile. Pour lui, il ne saurait s'agir de déguiser ses pensées, ni d'exalter sans choix les doctrines monastiques au détriment du siècle. Ce qui le prouve, c'est qu'il tient un compte aussi exact des abus qu'entraînent la solitude et la communauté que des avantages qu'elles procurent. Sans doute il sait nous intéresser à de simples reclus, dans lesquels il reconnaît des hommes de Dieu, qui édifient leurs semblables par leur sainteté et leur abstinence, comme les anachorètes Kaluppa en Auvergne et Eparchius à Angoulême, comme les solitaires Hospitius et Wulfilaïk, à Nice et à Trèves, ou nous faire admirer chez les recluses, telles que Disciola et Scholastique, des images d'une piété, d'une chasteté adorables. Mais quelle que soit la sympathie que lui inspire cette sainte milice du christianisme, à la vie contemplative qui s'accorde peu avec les exigences d'un

[1] Rutil. Nam., *Itin.*, l. Ier, v. 440.

climat plus rigoureux que la Thébaïde, témoin le malheur du breton Winnoch et du reclus gascon Anatolius, on voit qu'il préfère une existence plus active que recommandent le travail des mains, l'étude et la prédication, comme celle du moine Patrocle[1], qui fut à la fois l'apôtre et l'instituteur des habitants des bords de l'Allier, dont il défricha ensemble les forêts et les esprits.

Veut-on savoir ce que pense l'évêque de Tours des communautés de l'autre sexe? Ses opinions à cet égard ne sont pas moins sensées. Si la vie religieuse sied aux femmes qui y cherchent et doivent y trouver un asile où mettre à couvert leur faiblesse et leur innocence, si elle offre même un abri contre les scandales, un refuge où des reines, loin des orages du monde, puissent oublier le faste du trône et se consoler de passagères disgrâces qui se tournent souvent en salutaires leçons, qu'on se garde d'y introduire jamais des vocations forcées ou surprises, d'y accepter l'imprudence des vœux, d'y autoriser la négligence des devoirs, car l'abandon par une femme de son mari, ou par une mère de ses enfants, même en vue de la religion, ne peut être agréable à Dieu, témoin les querelles honteuses qui affligèrent le monastère de Tours et encore plus celui de Poitiers, où il fallut recourir à la force des armes pour maintenir l'abbesse contre une étrange insurrection. Aussi

[1] *Hist. Fr.*, V, 10.

Ib. *Vit. Pat.*, IX, 1. — *Ab urbe egressus memorata (Biturige) venit ad vicum Nereensem* (Néris), *ibique ædificato oratorio, sancti Martini reliquiis consecrato, pueros erudire cœpit in studiis litterarum... Ille autem in cellula in qua degebat, nihil sumens nisi rastrum unum unamque bipennem, ingressusque altas silvarum solitudines, venit ad locum qui dicitur Mediocantus, ibique constructa cellula, in opere quod supra diximus, Deo vacabat.*

Patrol. (éd. Migne), t. LXXI, p. 1052.

pourquoi détenir, contre leur volonté, les filles des rois même dans une enceinte sacrée ?

Sans doute on pourrait citer plus d'un exemple qui semble déposer contre la vie claustrale et justifier les attaques auxquelles elle a été souvent en butte. Ainsi on s'attendrit sur le sort de cette reine dépossédée, de l'infortunée Teudechilde[1] que retenaient à Arles, sous les verroux d'une sainte captivité, l'ordre secret d'un roi et le despotisme d'une abbesse. On est surpris que Radegonde ose refuser à Chilperik de lui rendre sa fille Basine, en alléguant pour raison qu'il vaut mieux être l'épouse d'un roi du ciel que d'un roi de la terre, réponse sublime quand elle est l'expression d'un cœur libre, réponse que nous aimons à retrouver plus tard dans la bouche de la sœur de S. Louis, la vertueuse Isabelle. Donc rien d'étonnant que l'on ait pu redouter les suites que devaient entraîner les priviléges extraordinaires accordés aux asiles religieux. Mais quand des meilleurs principes ne fit-on pas sortir des conséquences dangereuses? Quelle est celle des institutions humaines qui porta toujours les fruits qn'on en attendait? D'ailleurs ne faut-il pas, pour juger sainement l'histoire d'une époque, tenir compte de l'état des esprits et des besoins d'une société où il était nécessaire d'opérer une puissante réaction contre les effrénés désordres de la matière et des sens ?

Pourquoi l'évêque de Tours, nonobstant quelques erreurs et quelques scandales dont furent parfois affligées ces saintes demeures, laisse-t-il donc éclater non-seulement à chaque page de ses œuvres sacrées, mais aussi dans

[1] *Hist. Fr.*, IV, 25.

son histoire profane, une prédilection si marquée pour les monastères? C'est qu'il regardait, non sans raison, tous les moines comme l'avant-garde de la milice chrétienne, comme la seule pépinière où le clergé pût se recruter utilement, et la source où l'épiscopat puisât la supériorité des lumières qui le maintiendraient à la tête de la société. Plus leur vie semblait étrange et en dehors des lois de la vie commune, plus ils attiraient vers eux l'attention et sollicitaient la vénération populaire ; tel Hospitius, qui jusqu'à sa mort vécut sous le poids des chaînes dans une tour où il s'était volontairement enfermé ; tel le lombard Wulfilaïk[1], qui, nouveau Stylite, passa plusieurs années près de Trèves, monté sur une colonne, en dépit du froid des hivers, et n'en descendit que pour voir tomber devant lui les statues des faux dieux.

Qu'aujourd'hui l'incrédulité ou le scepticisme se raille d'une pénitence excessive à notre faiblesse, et qui d'ailleurs n'a plus sa raison d'être, puisqu'il n'y a plus de temples à détruire, d'idoles extérieures à renverser, grâce au zèle de ces mêmes anachorètes dont la foi est taxée de folie, c'est à quatorze siècles d'intervalle se faire le triste écho des païens Rutilius et Libanius, c'est par amour du scepticisme montrer une rare inintelligence des besoins spirituels de l'âme et de l'essence même du christianisme.

Mais quand, d'une vue plus profonde, on est capable de pénétrer plus avant aux mystères du cœur humain, on ne tarde pas à s'apercevoir que ce n'est pas par des moyens

[1] *Hist. Fr.*, VIII, 15. — *Deinde territorium Trevericæ urbis expetii, et in quo nunc estis monte habitaculum quod cernitis proprio labore construxi. Reperi tamen hic Dianæ simulacrum, quod populus hic incredulus quasi Deum adorabat.*

Mir. S. Jul., c. 5.

ordinaires qu'on substitue une société à une autre, une religion pure à un culte impur, et qu'enfin la société chrétienne a aussi et mérite d'avoir son émulation et son héroïque contagion. D'ailleurs, la réforme qui s'opéra dans les mœurs dès le siècle suivant, la transformation graduelle de l'Europe, déposent assez en faveur des monastères et de leur influence sur le progrès des esprits.

Si l'on veut savoir quels étaient les besoins des hommes de ce temps, ce que réclamait l'état où ils se trouvaient, il ne suffit pas de s'arrêter à la surface, il faut descendre jusqu'au fond des choses. Les légendes sacrées sont là pour nous le révéler ; c'est d'elles principalement que nous apprendrons quel surprenant mélange de croyances et de superstitions, de vertus et de vices, se disputait l'empire sur les races disséminées alors sur toute l'étendue des Gaules. Tantôt dominait, comme en Gévaudan, un grossier panthéisme, le culte des éléments de la nature, reste des traditions druidiques ; un prêtre essaye-t-il de le combattre, le peuple écoute d'abord ses paroles avec docilité, il est ému, il va se convertir : quand soudain le temps s'obscurcit, sa résolution chancelle, aussi mobile que le nuage qui couvre l'horizon ; à sa conversion, qui semblait décidée, il met une condition : qu'on devine laquelle ! c'est que la grêle s'éloignera, *si grando recederet*[1], nous dit naïvement le même Grégoire en racontant les miracles des martyrs. Tantôt, comme à Cologne, le peuple à certains jours accourait vers un temple fameux orné de nombreuses offrandes ; là il se prosternait devant des idoles auxquelles il consacrait des ex-voto en bois sculpté représentant la forme du

[1] *Ex mir. S. Mart.*, l. II, c. 6. — *Si grando recederet, statuas quas coluerant confringentes, in lacum vico amnique proximum projecerent.*

membre dont il souffrait, puis il terminait la fête en se livrant à de grossières orgies[1]. Quelquefois on promenait autour des champs, comme à Autun[2], une statue de Bérécynthe ou Cybèle qu'on dirait avoir été envoyée d'Asie par les Gallo-Grecs à leurs frères d'Europe. Ou bien une déplorable superstition maîtrisait les âmes; depuis la chaumière jusqu'au palais on ajoutait foi aux devineresses[3]. Ainsi l'on voit un fils de roi, le jeune Mérovée, consulter une pythonisse[4]; elle lui prédit le trône, il mourut sous le couteau; n'importe, la crédulité n'en persistait pas moins. Et, faut-il le dire, à la honte de notre siècle, un instant d'examen la surprendrait encore vivace parmi nous, quoique déguisée sous d'autres noms, tant la superstition a de profondes racines au sein de l'humanité, ou plutôt tant est vive la passion qui nous possède de soulever l'impénétrable voile de l'avenir. Dès ce temps on croit aux épreuves par l'eau bouillante et les charbons ardents. Il est donc moins étonnant de retrouver la même erreur accréditée au Moyen-Age. Et si nous constations, d'après un double témoignage au bénéfice de nos ancêtres gaulois ou francks, que cette superstition n'était qu'un emprunt fait à la religion des Grecs et des Romains, que deviendraient tant de

[1] *Vit. Pat.*, c. 2. — *Erat autem ibi fanum quoddam diversis ornamentis refertum, in quo barbaries opima libamina exhibens, usque ad vomitum cibo potuque replebatur; ibi et simulacra ut Deum adorans, membra secundum quod unumquemque dolor attigisset, sculpebat in ligno.* — Un usage semblable s'est maintenu jusqu'à nos jours en Poitou, en un lieu appelé vulgairement la *Chapelle-Pitié* (près de la Chapelle-St-Laurent, Deux-Sèvres).

[2] *Mir. S. Jul.*, l. II, c. 45.

[3] *De glor. conf.*, c. 77.

[4] *Hist. Fr.*, l. V, 13.

déclamations contre un temps aussi peu compris qu'il est imparfaitement étudié[1] ?

Que conclure de là? Qu'il faille excuser l'erreur à cause de son origine? Loin de nous cette hérésie ; ce serait condamner la vérité à ne paraître jamais qu'avec un bandeau sur les yeux. Mais, pour être juste, il faut remonter à la source des préjugés, afin de ne pas imputer à un siècle, qui en est innocent, l'héritage d'idées fausses ou mauvaises que lui ont transmis sans son aveu les siècles antérieurs. Si l'on ne veut pas fausser l'histoire par ignorance, on doit, avant de juger une époque, faire la somme des vérités et des erreurs, des vertus et des vices qui s'y sont le plus fréquemment rencontrés, puis enfin, après avoir tenu compte des obstacles, des entraves qu'opposaient les circonstances et l'état des esprits, prononcer un jugement tel que ni les préjugés de position ou de naissance, ni les préventions d'école ou de système ne le puissent altérer ou corrompre.

Conclusion.

En résumé, il nous semble que Grégoire de Tours initie merveilleusement ses lecteurs, grâce à sa sincérité, à l'intelligence de l'époque dont il nous a retracé les actes dans son *Histoire ecclésiastique des Francks*. Ce qui nous frappe, c'est qu'il n'y fait presque jamais abstraction, quoi qu'en dise M. Ampère, de son point de vue de Gallo-Romain, de chrétien et d'évêque. Par le tableau peu flatté, mais si expressif, qu'il nous a laissé de l'épiscopat, il fait ressortir mieux que par de longs raisonnements la funeste influence

[1] VIRG., *En.*, XI, 787 ; SOPH., *Antig.*, 264.

qu'avaient exercée sur la composition de ce corps le changement du mode d'élection et la substitution de la prédominance royale à la liberté de l'opinion populaire. Mais ce qui prouve combien les calculs humains sont sujets à l'erreur, c'est qu'en voulant asservir l'Eglise à ses volontés, à ses caprices, au lieu d'établir une juste pondération des pouvoirs, il arriva bientôt après que la royauté, par un résultat imprévu et tout contraire, tomba elle-même dans la dépendance qu'elle voulait imposer au clergé. Si l'évêque de Tours, en haine des mœurs de l'aristocratie ecclésiastique si opposées à l'idée qu'il avait justement conçue de la sainteté du sacerdoce, a cherché avec raison le vrai type du chrétien soit dans les solitudes où se retiraient les anachorètes, ces philosophes de la nouvelle doctrine, soit dans les monastères où se rassemblaient, loin des passions du monde, d'autres apôtres, afin de s'y préparer, en se livrant à la prière, au travail, à l'étude, des armes pour résister aux assauts de l'hérésie, ou d'énergiques vertus pour conquérir le monde barbare au christianisme, qui pourrait l'accuser de n'avoir pas su bien comprendre les besoins de son époque ou pénétrer les mystérieuses destinées de l'Eglise ?

Si, au contraire, des intérêts ecclésiastiques nous passons aux affaires civiles, notre opinion ne sera plus la même. Ici les préjugés de l'auteur ont nui à la véracité de ses jugements, mais sans porter atteinte à l'indépendance de son caractère. Trop prévenu contre la royauté franque, soit qu'il détestât en elle la force victorieuse et oppressive, soit qu'il regrettât la splendeur de l'empire romain qu'il regardait comme une puissance protectrice de l'Eglise, ne lui tenant pas compte des difficultés qu'elle avait à surmonter pour affermir l'ordre social si longtemps ébranlé

dans les Gaules, Grégoire a été souvent partial envers elle. Bien plus, il ne serait même pas impossible de démontrer qu'il a fait des vœux pour sa chute ou sa division, s'il n'y a pas trempé directement par prudence. Sans cette hypothèse fort probable, comment expliquer ses sympathies secrètes pour le conspirateur Gundowald, et ses sympathies déclarées pour l'évêque de Reims et pour l'évêque de Marseille, chez lesquels, de nos jours, aux yeux de la loi, on ne pourrait voir que des criminels de haute trahison? A plus forte raison doit-il être accusé d'injustice envers les leudes ou l'aristocratie franque dont il ne voit et ne signale que les défauts et les vices, peut-être par aversion pour la guerre et l'effusion du sang, ou plutôt faute d'avoir senti que chaque état a ses qualités qui lui sont propres et d'avoir compris que, si les vertus chrétiennes servent à préparer les esprits en donnant aux mœurs leur véritable base, de même qu'il serait injuste et chimérique d'exiger de tous une égale perfection, en présence du choc éternel des passions et des intérêts, ainsi il faut nécessairement qu'il existe en dehors du pouvoir de l'Eglise une puissance civile, un corps armé fortement organisé qui communique au gouvernement sa force de cohésion et assure à tous une sécurité sans laquelle il est évident que la société, en proie à d'incessantes oscillations, ne pourrait réaliser nul progrès.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS. — *Grégoire avant son épiscopat*..... 5
I. INTRODUCTION. — *Importance des œuvres historiques de Grégoire.* 15
Mérite et défaut du *Gesta Dei per Francos.* — Travaux antérieurs.
II. *Etat de la Gaule du IIIe au VIe siècle*..... 18
Rapports des Gaulois avec l'empire romain. — Persécution des druides. — Avénement du christianisme dans les Gaules. — Prédisposition religieuse des Gaulois. — Orthodoxie de l'Eglise gallicane. — Monastères dans les Gaules. — Rapports des rois francks avec l'Eglise. — Grégoire subordonne tout à l'Eglise. — Réfutation des opinions contraires.
III. *Du clergé au VIe siècle et en particulier de l'épiscopat*..... 30
Situation du clergé au VIe siècle. — Importance de l'épiscopat, son rôle en face de l'hérésie ; d'abord il est protégé par les rois francks, puis il est indirectement attaqué. — Prétention de la royauté à changer le mode d'élection des évêques. — Etat critique des esprits au VIe siècle. — Importance des Juifs. — Tendance à la simonie et à la vénalité. — Réaction salutaire de la royauté. — Scandales en Auvergne. — Corruption des Gallo-Romains. — Réfutation par les faits des assertions contraires. — La royauté cède à la vénalité. — Conséquences qu'entraine une civilisation corrompue en contact avec la barbarie. — Abaissement graduel de l'épiscopat, ses causes. — Difficultés que rencontre l'épiscopat à l'affermissement de la religion, son intervention salutaire dans les affaires civiles et dans les affaires religieuses, son énergie à maintenir les priviléges de sa magistrature morale. — Droit d'asile. — Rôle actif de l'épiscopat dans le développement de la civilisation. — Importance des conciles et des synodes. — Véracité de Grégoire dans ses jugements sur l'épiscopat.
IV. *La royauté franque au VIe siècle*..... 51
Rapports généraux des rois et du clergé. — Etat précaire de la papauté au VIe siècle, ses conséquences. — Prétention de la royauté à l'égard du clergé. — Caractère de la royauté franque,

sa rudesse primitive. — Supériorité morale des Francks sur les Gallo-Romains, ses causes. — Génie de Klodwig Ier. — Suprématie des Francks sur les tribus germaniques. — Conséquences qui résultent du changement dans l'élection des évêques. — Lutte de la royauté et de l'épiscopat. — La monarchie franque tend à se modeler sur l'empire romain. — Question de finances. — Les évêques ainsi que les leudes repoussent les impôts. — Jugement partial de Grégoire sur Chilperik. — Conspiration des leudes et des évêques contre la royauté, ses motifs. — Habileté politique du roi Gunthramn. — Réaction de la royauté contre les deux aristocraties. — Ménagement envers l'épiscopat. — Heureuse influence de l'évêque de Tours. — Intervention du clergé auprès des rois, ses effets. — Grégoire ne parait pas comprendre l'importance de la monarchie. — Cause de l'hostilité des leudes contre la royauté.

V. *L'aristocratie franque au VIe siècle*..... 75

Idée de l'aristocratie franque ou germaine d'après les auteurs latins. — Réfutation de quelques opinions erronées sur la noblesse (M. Naudet). — Prévention de Grégoire contre les leudes. — Education de l'aristocratie franque. — Influence de l'Eglise sur l'éducation. — Vertus des Francks, bravoure, dévouement, pureté de mœurs, respect pour les femmes. — Réfutation des opinions contraires. — Vices des Gallo-Romains, lâcheté, corruption, impiété. — Réfutation des assertions opposées (Aug. Thierry, Ampère). — Sincérité de Grégoire; il croit à la rénovation de la société par les monastères.

VI. *Le clergé régulier ou les monastères au VIe siècle*..... 93

Développement de la vie monastique dans les Gaules. — Altération de l'esprit chrétien primitif. — Comparaison des idées de Grégoire sur les monastères avec quelques opinions contraires, justification du désordre apparent de son histoire, justesse de son opinion sur la vie monastique, sagesse de ses restrictions, explication de son affection pour les monastères. — Etat moral des populations gallo-franques vers le VIe siècle, leur superstition et leur ignorance surtout dans les campagnes.

Conclusion..... 103